

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Déplacements et Accessibilité

■ Séance du 13 Décembre 2018

8887

■ Présentation du rapport d'activité 2017 du délégataire de service public pour le parc de stationnement République à Marseille

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création, la Métropole d'Aix-Marseille Provence, exerce la compétence la réalisation et la gestion des parcs de stationnement sur l'ensemble de son territoire.

Le parc de stationnement République est un ouvrage situé sous la rue de la République, comprenant, sur cinq niveaux enterrés, environ 800 places de stationnement pour les véhicules. Ce parc de stationnement a été réalisé par la Communauté Urbaine dans le cadre général de la requalification urbaine du quartier, initié par les collectivités locales, en cohérence avec le projet Euroméditerranée et en préalable à la réalisation du Tramway dans le secteur de la rue de la République à Marseille (2ème arrondissement).

Par délibération, TRA 3/685/CC du 29 juin 2007, le Conseil de Communauté a approuvé le choix de la Société Vinci Park France devenue Indigo en 2015, en tant que Délégataire de Service Public, pour l'exploitation dans le cadre d'un affermage du parking République. Le contrat, d'une durée de douze ans, a démarré le 9 octobre 2007.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Ville de MARSEILLE

**Parc de stationnement
République**

Compte rendu d'activité 2017

Indigo Infra France

Siège Social : 4 Place de la Pyramide – Imm. Ile de France Bt A – 92800 PUTEAUX LA DEFENSE – N° AZUR : 0810 26 3000

Direction Régionale : Noilly Paradis – 146 rue Paradis – 13006 MARSEILLE - ☎ 04 91 37 34 34 - 📠 04 91 37 34 30



Sommaire

1. Cadre général de la Délégation de Service Public

- 1.1. Caractéristiques principales du contrat de délégation
- 1.2. Faits marquants de l'exercice
- 1.3. Technique

2. Compte rendu technique et financier

- 2.1. Politique tarifaire et évolutions
- 2.2. Détails sur la formation du chiffre d'affaires
- 2.3. Autres recettes d'exploitation
- 2.4. Ressources humaines

3. Suivi du patrimoine

- 3.1. Inventaire et situation patrimoniale du service délégué
- 3.2. Variations du patrimoine
- 3.3. Travaux de l'exercice
- 3.4. Prévisions d'investissement et des dépenses de renouvellement
- 3.5. Durée d'amortissement des biens et immobilisations

4. Economie de la délégation

- 4.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation
 - 4.1.1 Compte d'exploitation
 - 4.1.2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits
- 4.2. Engagement à incidences financières
- 4.3. Relations financières avec le délégant

5. Données prévisionnelles

- 5.1. Réalisé N / Budgété N
- 5.2. Budgété N+1 / Réalisé N

6. Qualité du service

- 6.1. Indicateurs de qualité
- 6.2. Mesures d'amélioration proposées par le délégataire
- 6.3. Prestations techniques
- 6.4. Prestations commerciales

7. Annexes

Le présent rapport d'activité a été élaboré en vertu des dispositions prévues dans la loi n° 95-127 du 8 Février 1995 complétée par le décret n° 2005-236 daté du 14 mars 2005.

Il correspond également aux rapports techniques et financiers prévus dans les termes de la convention de concession.

Les comptes détaillés retraçant la totalité des opérations relatives à l'exécution de la délégation du service public sont inclus dans le présent rapport.

1. Cadre général de la Délégation de service Public

1-1 Caractéristiques principales du contrat de délégation

Le parc de stationnement **REPUBLIQUE** de **MARSEILLE** est exploité par la Société Indigo Infra France dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, qui s'achève le 30/03/2020.

Cet ouvrage a été mis en service partiellement en date du 19 février 2008, la prise de possession de l'ouvrage dans sa totalité a été rendue effective au 31 mai 2008. De nombreuses réserves ont été émises par le délégataire, et actées dans l'état des lieux en date du 30 juin 2008 annexé à la prise de possession de l'ouvrage.

L'avenant n° 1 portant sur :

- les adaptations à apporter d'une part, aux conditions d'utilisation du parc ; et d'autre part, aux clauses financières de la Convention au regard des contraintes d'exploitation imprévisibles conformément aux dispositions de l'article 5.4 de la Convention « Réexamen des conditions financières ».
- la clause d'indexation prévue à l'article 5.3 de la Convention suite aux changements intervenus dans les indices la composant,
- les dispositions de l'article 5.6 " Régime fiscal" consécutivement au remplacement à compter du 1^{er} janvier 2010 de la Taxe Professionnelle par la Contribution Economique Territoriale,
- les dispositions de l'article 2.7.1 relatives aux Abonnements Résidents suite à la décision de la Collectivité délégante de supprimer la limitation mensuelle de sorties pour cette catégorie d'abonnement.

a été notifié en date du 16/11/2011.

L'avenant n°2 portant sur :

- L'établissement d'une nouvelle grille tarifaire par pas de quinze minutes, conformément à l'article L113-7 de la Loi n° 2014/344 du 17 mars 2014 du code de la consommation.

a été signé en date du 16/07/2015.

Localement, l'exploitation est assurée par la société Indigo Park et placée sous la responsabilité de Bruno DELANOY, Responsable de District, assisté d'un Responsable d'Exploitation et de trois agents d'exploitation.

La capacité totale de l'ouvrage est de 800 emplacements, répartis sur 5 niveaux en sous-sol.

Le parc est accessible à la clientèle tous les jours 24/24.

Les abonnés ont un accès permanent au parc au moyen de leur carte d'abonnement ; les clients horaires peuvent récupérer leur véhicule à tout moment grâce à leur ticket en l'introduisant dans les lecteurs situés aux accès piétons.

En-dehors des horaires de présence du personnel, la gestion du site (interphonie, vidéo et report des alarmes techniques) est assurée depuis le Centre Régional de Télé-Opération situé sur le parc BOURSE à MARSEILLE.

Les interventions sur place sont gérées par des agents de l'exploitant et une société de sécurité.

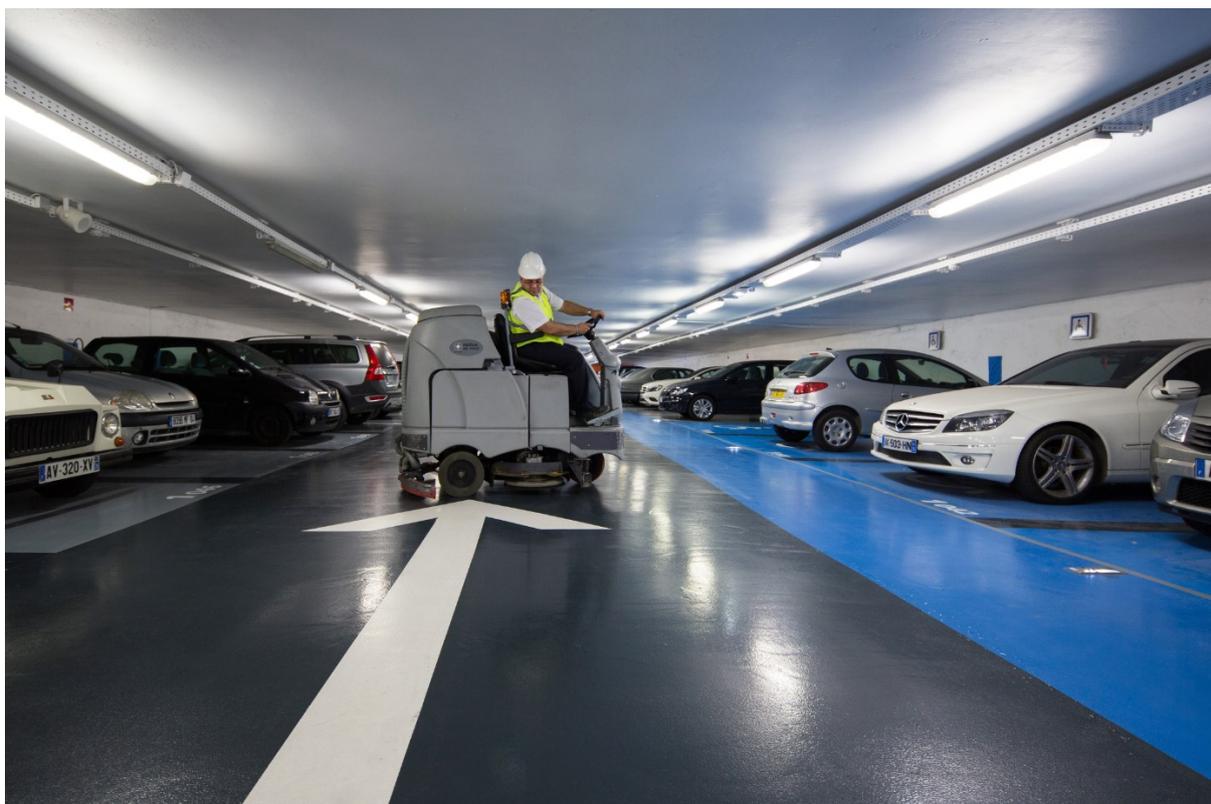
Concernant la maintenance courante de l'ouvrage, l'entretien technique des différents équipements de péage ou de sécurité est effectué par des entreprises spécialisées qui offrent les garanties requises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Un contrôle périodique est effectué par un organisme agréé pour les installations électriques, la détection incendie, les ascenseurs.

Le nettoyage de l'ouvrage est assuré par le personnel Indigo, à l'aide notamment d'une auto-laveuse électrique.

La Direction Régionale, basée à MARSEILLE assure, avec l'assistance d'Éric LECHAT, Directeur de Secteur, chargé des Bouches-du-Rhône :

- le suivi et le contrôle de l'exploitation,
- les relations avec l'autorité délégante,
- la gestion administrative et financière de l'exploitation.



1-2 Faits marquants de l'exercice

1^{er} trimestre

Très belle augmentation de la fréquentation du parking République (+18%) sur le 1^{er} trimestre. L'ouverture du magasin de jouets « KING Jouet » et de plusieurs autres boutiques en est certainement une des explications. Ce résultat semble confirmer la progression de l'exercice précédent. Par contre, le nombre d'abonnements est en recul au cours de ce trimestre (-1,4%).

2^{ème} trimestre

La fréquentation horaire du parking République est toujours en hausse au cours du premier semestre (+7,8% à fin juin) même si la tendance haussière ralentit.

La « Boutique Indigo » précédemment au parking Bourse, a été transférée dans le parc République au cours du mois de mai.

Les abonnements sont en progression de +2,3% sur les 6 premiers mois de l'année, après un début d'année en berne.

3^{ème} trimestre

La fréquentation horaire du parking République est toujours en hausse au cours du troisième trimestre et s'est encore accélérée : +18% en juillet, +31% en août et + 20% en septembre 2017. Depuis le début de l'année, le trafic horaire a progressé de 13,2% et le CA horaire correspondant a progressé de 4,4%. Le nombre d'abonnements a progressé en cumulé de 5,7% depuis début 2017, et le CA correspondant a progressé de 13,2%.

4^{ème} trimestre

La fréquentation horaire du parking République est toujours en hausse au cours du quatrième trimestre : + 15,4%, avec une hausse du CA horaire de 5,7%. Même tendance pour les abonnements avec une progression de 6,8% du volume en 2017.

Ainsi l'année se termine avec une progression du CA de 10,82%. L'installation de la Boutique au parking République en mai 2017 profite incontestablement au parking et aux clients. De même, de nouvelles boutiques ont ouvert dans la rue de la République, et de nouveaux résidents continuent de s'installer, petit à petit, dans les appartements rénovés les années passées. L'ouverture du nouvel hôtel NH Collection, un temps estimée en décembre 2017, aura finalement lieu mi-janvier 2018. Avec 176 chambres et un classement 4 étoiles, ce générateur va assurément booster le trafic horaire du parking, d'autant que nous avons signé avec eux une convention pour le stationnement des clients de l'hôtel.



PROGRAMME QUALITE : AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE DES PARKINGS INDIGO

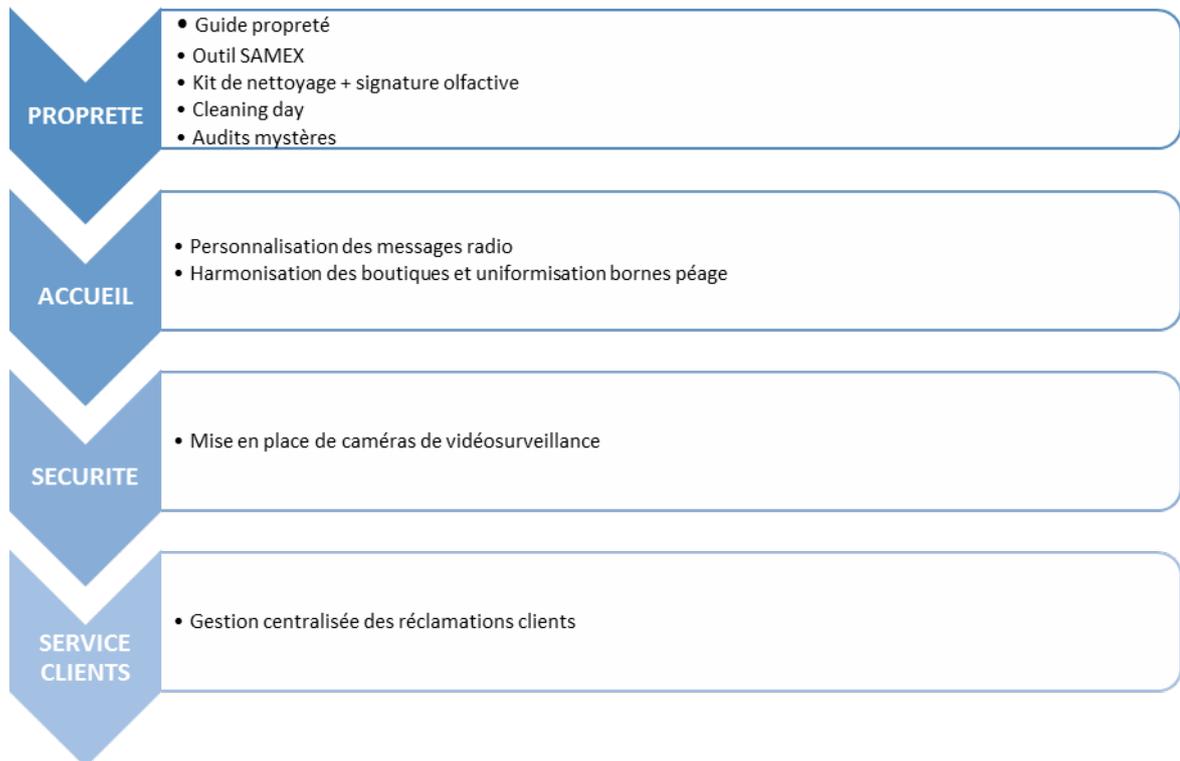
- ⇒ PROPETE
- ⇒ QUALITE DE L'ACCUEIL
- ⇒ SECURITE
- ⇒ RELATION CLIENTS

En changeant de nom fin 2015, VINCI Park devenu Indigo a perdu la notoriété de l'ancienne marque et enregistré davantage de réclamations relatives à la propreté et au fonctionnement des équipements notamment, sans pour autant que le service se soit dégradé. Cette hausse des réclamations est aussi liée à l'ouverture multi-canal de la communication avec nos clients (web, application smartphone, Boutiques, numéro Azur, etc.) et à l'enregistrement systématique des réclamations.

Au cours de l'année 2016, Indigo a repensé en profondeur son programme Qualité, afin de mettre en place des outils et des processus qui permettent d'améliorer considérablement la qualité de ses services dès 2017.

En 2017, nous avons déployé la totalité de ce nouveau processus et mesuré son impact à travers les visites mystère.

Les piliers de la démarche sur les 4 thèmes que nous avons mis en application sont les suivants.



Au-delà des résultats obtenus lors des visites mystère, c'est le respect du processus et l'adhésion des collaborateurs au projet d'entreprise que nous voulons développer. L'objectif est d'avoir une stratégie d'exploitation qui permette aux utilisateurs du parking de retrouver les fondamentaux du service qu'ils attendent : un parking propre, sûr et confortable.

CAMPAGNES D’AFFICHAGE

Pour accompagner le changement de la marque et retrouver la notoriété de l’ancienne marque, nous avons déployé en 2017 une nouvelle campagne d’affichage dans les parkings Indigo, suite à une première campagne en octobre 2016.

Cette campagne, plus légère et décalée et moins institutionnelle, réaffirme notre engagement à garantir la sécurité, le confort, la propreté, et à innover.



NOUS GARDONS L'ŒIL OUVERT, SAUF QUAND VOUS TESTEZ LES SUSPENSIONS.

 Avec notre système de vidéo surveillance 24h/24, votre véhicule est en sécurité.

INDIGO
PLACE AU FUTUR



NOUS VOUS ACCUEILLONS AVEC LE SOURIRE, QUELLE QUE SOIT VOTRE HUMEUR.

 Nos conseillers sont à votre disposition dans nos boutiques Indigo.

INDIGO
PLACE AU FUTUR



NOUS TENDONS L'OREILLE, MEME SI VOUS CHANTEZ FAUX.

 Avec l'assistance 24/24h, nos agents sont là pour vous aider à n'importe quel moment.

INDIGO
PLACE AU FUTUR



NOUS NETTOYONS TOUT LE PARKING, SAUF L'INTERIEUR DE VOS VITRES

 Avec des nettoyages réguliers, nous sommes mobilisés pour que nos parkings restent agréables.

INDIGO
PLACE AU FUTUR

DEPLOIEMENT D'OPNGO



Le 15 février 2017, OpnGo est mis en service dans tous les parkings Indigo de la Ville de Marseille (sauf Terrasses du Port et Quai d'Arenc).

Ce nouveau service permet aux automobilistes de réserver et payer à l'avance leur stationnement horaire, de souscrire un abonnement et de profiter de la technologie de lecture de plaque pour un accès encore plus rapide dans les parkings.

L'installation de carrés lumineux adossés aux drapeaux d'entrée des parkings met en valeur ce nouveau service. Tous les drapeaux ont été rénovés à cette occasion, avec l'installation de carrés lumineux pour le télépéage.

Le taux de pénétration parmi les moyens de paiement disponibles a augmenté tout au long de l'année 2017.

NE CHERCHEZ PLUS
TÉLÉCHARGEZ
OPnGO.

 AB-123-CD
NE PRENEZ PLUS DE TICKET


NE PASSEZ PLUS À LA CAISSE


ÉCONOMISEZ

 **LE PARKING A TROUVÉ SON APPLI**

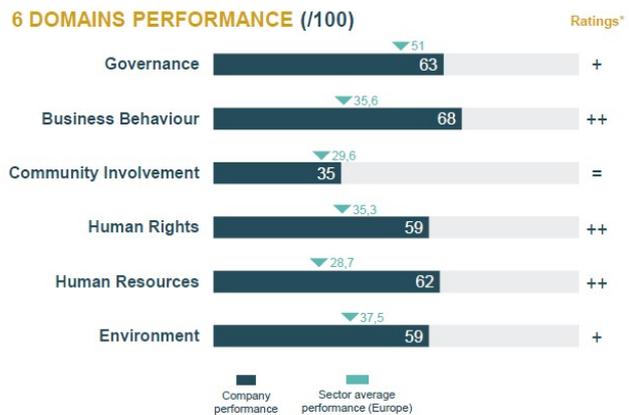
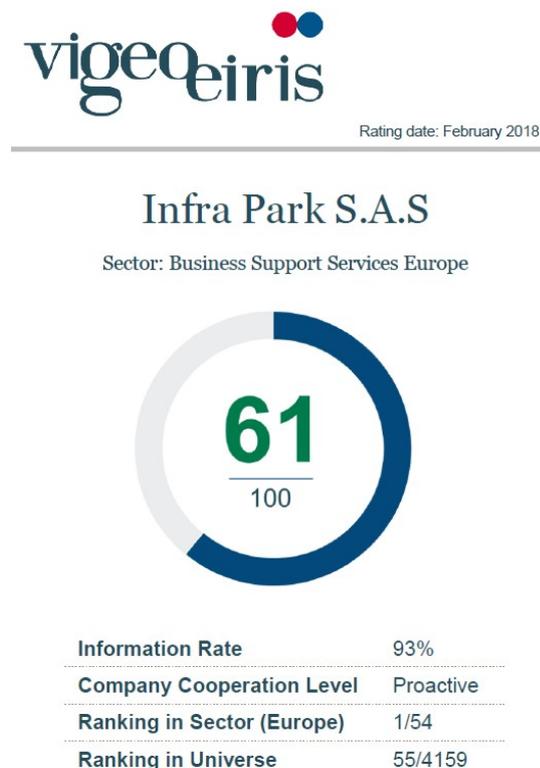
NOTATION EXTRA-FINANCIERE D'INDIGO PAR VIGEO

Les parties prenantes des grandes entreprises, cotées ou non, sont de plus en plus sensibles aux engagements sociaux, sociétaux et environnementaux de ces dernières. De nombreux investisseurs s'engagent dorénavant dans l'Investissement Socialement Responsable (adopté par l'ONU en 2006).

Des agences indépendantes de notation extra-financière évaluent les grandes entreprises sur:

- leur attitude face à l'environnement,
- leur respect des valeurs sociales,
- leur engagement sociétal,
- leur modèle de gouvernance.

Après une note de 50/100 obtenue début 2017, notre nouvelle notation extra-financière, établie par VIGEO EIRIS est en progrès sensible (note de 61/100), positionnant désormais Indigo à la 1ère place au sein du compartiment « Business Support Services Europe » (sur 54 entreprises).



ANALYST FOCUS

TOPIC	COMMENT
Responsiveness	The Company has shown interest in its Company's CSR performance based on Vigeo Eiris' rating and has been cooperative by providing enough details and documents related to its ESG strategy. This has positively impacted its performance
Relations with employees' representatives	The Company has a detailed commitment to freedom of association and the right to collective bargaining. Infra Park has shown the importance of negotiation and the inclusion of employees' representatives in its decisions' making.
Environmental Strategy	The Company has extensively addressed its environmental strategy and has formalised its commitments to decrease its impact on the environment and has adopted different strategies to decrease its energy consumption and impacts from transport.
Governance and CSR	The Company shows an advanced performance in its governance pillar. Infra Park respects the number of non-executives and independent members within the Board and CSR issues are included in many aspects of the Company's governance, as they are discussed at Board level and taken into account while setting executives' remuneration.

Disclaimer - Copyright Vigeo 2016
Reproduction of this document in whole or in part is prohibited without the express written authorization of Vigeo Eiris and is protected by the provision of the French Intellectual Property Code. The information in this document results from the application of Vigeo Eiris' Equities methodology and is based on sources which Vigeo Eiris believes to be reliable. However, the accuracy, completeness and up-to-dateness of this report are not guaranteed, and Vigeo Eiris shall under no circumstances be responsible for the strategy choices, management decisions and, more generally, decisions of any nature taken by the reader in reliance upon the information contained in this document.

2. Compte rendu technique et financier

2-1 Politique tarifaire et évolutions

a) Tarifs abonnements au 01/07/2016

PARKING RÉPUBLIQUE

Vous trouverez ci-dessous les principales **offres de stationnement** disponibles dans ce parking ensemble des offres disponibles en Boutique Indigo au parking Bourse).

Offre	ABONNEMENT			Paiement par CB récurrent (3 mois d'engagement)
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	186,00 €	550,00 €	2 094,00 €	174,50 €
Abonnement jour 5j / 7	142,00 €	420,00 €	1 620,00 €	136,00 €
Abonnement nuit + WE	70,00 €	205,00 €	768,00 €	64,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	58,50 €	174,00 €	684,00 €	58,00 €
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	111,00 €	335,00 €	1 332,00 €	111,50 €
Abonnement Résident Panier 24/24 - 7/7	-	-	1 032,00 €	86,00 €
Abonnement Résident Panier nuit + WE	-	-	450,00 €	38,00 €

Offre	FORFAIT
Forfait 7 jours	72,00 €
Forfait 14 jours	140,00 €



Services inclus : lecture de plaque minéralogique, souscription et renouvellement des abonnements sur internet

Capacité du parc : 800 places de stationnement sur 5 niveaux

INDIGO

b) Tarifs au 01/01/2017

TARIF

Au 01/01/17

Indigo Infra France



VILLE DE MARSEILLE

Parc REPUBLIQUE

A - TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn	1,70 €	1,70 €
46mn à 1h	0,60 €	2,30 €
1h01 à 1h15	0,60 €	2,90 €
1h16 à 1h30	0,60 €	3,50 €
1h31 à 1h45	0,60 €	4,10 €
1h46 à 2h	0,60 €	4,70 €
2h01 à 2h15	0,60 €	5,30 €
2h16 à 2h30	0,60 €	5,90 €
2h31 à 2h45	0,60 €	6,50 €
2h46 à 3h	0,60 €	7,10 €
3h01 à 3h15	0,50 €	7,60 €
3h16 à 3h30	0,50 €	8,10 €
3h31 à 3h45	0,50 €	8,60 €
3h46 à 4h	0,50 €	9,10 €
4h01 à 4h15	0,50 €	9,60 €
4h16 à 4h30	0,50 €	10,10 €
4h31 à 4h45	0,50 €	10,60 €
4h46 à 5h	0,50 €	11,10 €
5h01 à 5h15	0,50 €	11,60 €
5h16 à 5h30	0,50 €	12,10 €
5h31 à 5h45	0,50 €	12,60 €
5h46 à 6h	0,50 €	13,10 €
6h01 à 6h15	0,50 €	13,60 €
6h16 à 6h30	0,50 €	14,10 €
6h31 à 6h45	0,50 €	14,60 €
6h46 à 7h	0,50 €	15,10 €
7h01 à 7h15	0,50 €	15,60 €
7h16 à 7h30	0,50 €	16,10 €
7h31 à 7h45	0,50 €	16,60 €
7h46 à 8h	0,50 €	17,10 €
8h01 à 8h15	0,50 €	17,60 €
8h16 à 8h30	0,50 €	18,10 €
8h31 à 8h45	0,50 €	18,60 €
8h46 à 9h	0,50 €	19,10 €
9h01 à 9h15	0,50 €	19,60 €
9h16 à 9h30	0,50 €	20,10 €
9h31 à 9h45	0,50 €	20,60 €
9h46 à 10h	0,50 €	21,10 €
10h01 à 10h15	0,30 €	21,40 €
10h16 à 10h30	0,30 €	21,70 €
10h31 à 10h45	0,30 €	22,00 €
10h46 à 11h	0,30 €	22,30 €
11h01 à 11h15	0,30 €	22,60 €
11h16 à 11h30	0,30 €	22,90 €
11h31 à 11h45	0,30 €	23,20 €
11h46 à 12h	0,30 €	23,50 €
12h01 à 24h	0,00 €	23,50 €
Tarif Journée		23,50 €
Ticket perdu/J		23,50 €

PARKING RÉPUBLIQUE

Vous trouverez ci-dessous les principales **offres de stationnement** disponibles dans ce parking ensemble des offres disponibles en Boutique Indigo au parking Bourse).

Offre	ABONNEMENT			Paiement par CB récurrent (3 mois d'engagement)
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	186,00 €	550,00 €	2 094,00 €	174,50 €
Abonnement jour 5j / 7	142,00 €	420,00 €	1 620,00 €	136,00 €
Abonnement nuit + WE	70,00 €	205,00 €	768,00 €	64,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	58,50 €	174,00 €	684,00 €	58,00 €
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	111,00 €	335,00 €	1 332,00 €	111,50 €
Abonnement Résident Panier 24/24 - 7/7	-	-	1 032,00 €	86,00 €
Abonnement Résident Panier nuit + WE	-	-	450,00 €	38,00 €

Offre	FORFAIT
Forfait 7 jours	72,00 €
Forfait 14 jours	140,00 €



Services inclus : lecture de plaque minéralogique, souscription et renouvellement des abonnements sur internet

Capacité du parc : 800 places de stationnement sur 5 niveaux

c) Tarifs plafonds

Abonnements (indexé) – Valeurs plafond	
	Tarif indexé arrondi
Mensuel	190.40 €
Trimestriel	571.30 €
Annuel	2 261,40 €
Mensuel résidant	113.10 €
Trimestriel résidant	339.20 €
Annuel résidant « Panier »	1 085.50 €
Annuel résidant	1 356.90 €
Mensuel moto	59.50 €
Trimestriel moto	178.50 €
Annuel moto	714.10 €

d) Formule d'indexation



Indigo Infra France

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

DETERMINATION DE LA REDEVANCE FIXE du Parc REPUBLIQUE

(article 2 de l'avenant 1 de 2011 au contrat d'affermage N°07-143 pour l'exploitation du parking république du 19 juillet 2007)

ANNEE : 2017

A) Détermination du coefficient d'indexation :

$$K = 0,15 + 0,65 (ICHT-IME \times a / ICHT-IME_0) + 0,20 (EBIQ00 \times b / EBIQ_0)$$

ICHT-IME₀ = 100,0 valeur décembre 2008

indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques

a = 1,0648 (ICHTTS1 déc 2008 : 143,0/ICHTTS1 août 2006 : 134,3)

ICHT-IME = 117,7 indice connu au 1er janvier 2017 (juillet 2016 : date de parution 07/10/16)

125,3

EBIQ₀ = 111,0 valeur novembre 2006

b = 1,0525 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ

1,1276 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2005

EBIQ00 = 105,5 indice connu au 1er janvier 2017 (novembre 2016 : date de parution 21/12/16)

base 100 2010 125,2

0,15 0,15

0,65 0,814625

0,20 0,225599

K (2017) =	1,19022
--------------	---------

2-2 Détails sur la formation du chiffre d'affaires

cf. Annexe 1

Sur le parc République, les recettes liées aux abonnements composent la majeure partie du chiffre d'affaires, représentant 54,6% des recettes. Le chiffre d'affaires horaire représente 43% du CA global du parking.

En 2017, la fréquentation de la clientèle horaire a augmenté de 15,4% et la CA horaire a progressé de 5,8%. La durée de stationnement est plus courte, ce qui explique cette baisse.

Le nombre d'abonnés est quant à lui en hausse de 6,8% et le CA abonnés en hausse de 15,4%.

Dans le détail du chiffre d'affaires, nous retrouvons une recette de 13 042€HT correspondant aux frais de mise à disposition de l'aire de lavage, des recettes publicitaires et de la location d'emplacements à la société d'auto-partage CITIZ notamment. Ces recettes d'activités annexes sont stables.

Enfin, nous enregistrons une recette de 63 547€ en « autres produits » : cela correspond à la refacturation de la CFE au délégant.

Au total, les produits d'exploitations progressent de 10,7% sur l'année, par rapport à 2016.

Recette Horaire HT :	520 132 €
Recette Abonnements HT :	660 232 €
Activités annexes :	13 042 €
Autres produits (refac CFE) :	63 547€

2-3 Autres recettes d'exploitation

a. Contrats Longues Durée

Parc	NOM	Prénom	Adresse	Nombre de Places	Date signature du contrat
République	HADDAUI	Karim	8 Place Desmoulins 13002 Marseille	1	16/ 11/ 2010
	GRANDS MAGASINS GALERIES LAFAYETTE		27 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Marseille	29	29/ 04/ 2011
	CENTRE BOURSE		21 Av. Kleber 75116 Paris		
	SO VENDOME		Cœur Défense Tour B La Défense 100 Esplanade du Général Charles de Gaulle 92400 Courbevoie	12	08/ 12/ 2011

b. Amodiatoires Cf. Annexe 2

2-4 Ressources Humaines

cf. Annexe 3

EVOLUTION DU SCHEMA D'EXPLOITATION

En février 2016, nous avons fait évoluer le schéma d'exploitation des parkings de Marseille, en créant une force d'intervention mobile de jour ainsi qu'une équipe de télé-opération permanente ; sur le principe du CRTO qui exploite les parkings de nuit depuis plusieurs années.

Ainsi, quand l'agent affecté à son parc s'éloigne du bureau pour effectuer des missions (d'entretien – maintenance-propreté-aide aux clients) dans le parc ou en cas d'absence de personnel, notre télé-opération continue de surveiller les alarmes des dispositifs de sécurité du parking, de répondre aux appels des clients depuis les bornes d'appel du parc, et d'opérer à distance le matériel de contrôle d'accès. Les équipes mobiles effectuent quant à elles des missions de maintenance en se déplaçant avec des véhicules et sont dirigées vers les parkings concernés par de alarmes techniques remontées à notre télé-opération.

Ces agents mobiles peuvent également venir pallier les absences de personnels fixes sur les parcs ainsi que venir en renfort de ceux-ci lors des moments d'affluences.

Avec cette structure en renfort du personnel présent dans les parcs, nous améliorons notre réactivité et notre taux de disponibilité, par rapport à l'organisation précédente. Les effectifs mobiles interviennent depuis deux bases locales d'intervention : une située au parking Bourse et qui intervient sur un périmètre composé des parkings Bourse / Charles de Gaulle / Hôpital Européen / République / Sainte Barbe / Vieux Port Fort Saint / Vieux Port la Criée ; l'autre située au parking Castellane et qui opère sur un périmètre composé des parkings Blancarde / Castellane / Conception / Hippodrome Borély / Jean Jaurès / Paradis Mélizan / Prado Périer / Préfecture.

Ce nouveau principe d'organisation de l'exploitation permettra ainsi, pour l'ensemble des parcs, de :

- mutualiser et optimiser les schémas d'exploitation des différents parcs de stationnement (mobilité, flexibilité et solidarité des équipes);
- réaffecter des moyens humains sur l'accueil, le nettoyage, la maintenance et les interventions (remise à plat des compétences et des missions de chacun);
- améliorer la réactivité des équipes d'exploitation ainsi que la qualité d'accueil dans les parcs (une réponse à tous les clients 24h/24);
- avoir en permanence des personnels formés et opérationnels.

3. Suivi du patrimoine

3-1 Inventaire et situation patrimoniale du service délégué

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017 PARC DE MARSEILLE REPUBLIQUE

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATIONS 2017	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2017
01/05/2008	INSTALLATION ET MISE EN SERVICE INTRAPAR	17 090,00	1 709,00	16 819,17	270,83
01/06/2008	PILOTE VIDEO BOSCH DIVAR	2 436,00	162,40	1 572,97	863,03
01/06/2008	KIT DE RELEVAGE DES BARRIERES/COUPURE EL	1 688,50	168,85	1 623,45	65,05
01/05/2009	MATERIEL DE PEAGE	160 000,00	16 000,00	144 000,00	16 000,00
01/07/2009	LECTEURS PIETONS	11 388,00	1 138,80	9 790,56	1 597,44
01/07/2009	CAMERAS VIDEO SURVEILLANCE	22 260,20	899,57	22 260,20	0,00
29/05/2013	ABACUS CENTRALE GESTION DBS	5 438,00	1 087,60	4 997,00	441,00
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 505,03	701,01	2 921,19	583,84
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	17 026,08	1 135,07	4 369,24	12 656,84
26/03/2014	MODULE NUMERIQUE AVEC DSP	506,00	33,73	127,16	378,84
20/05/2014	ANTENNE LIBER'T	3 259,00	325,90	1 179,49	2 079,51
19/10/2015	130026 MATERIEL ELECTRIQUE REGLETTES	4 639,50	927,90	2 043,92	2 595,58
01/01/2016	TRAVAUX AMENAGEMENT PEAGE	39 195,36	3 919,54	7 839,08	31 356,28
04/07/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	16 012,46	3 202,49	4 786,24	11 226,22
31/08/2017	CAMERA	1 941,00	81,76	81,76	1 859,24
	AMORTISSEMENTS DE DUREE DE VIE UTILE		8 639,24	20 500,45	-20 500,45
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	306 385,13	40 132,86	244 911,88	61 473,25
19/02/2008	MAT EN ACIER POUR DRAPEAU	2 683,99	268,40	2 648,07	35,92
01/05/2008	TRVX AMENAGEMENT SANITAIRES	11 277,00	1 127,70	10 931,91	345,09
01/06/2008	TRAVAUX AMENAGEMENT SANITAIRES	15 340,00	1 534,00	15 222,64	117,36
01/07/2008	INTRAVISION INTRAPARC²	17 325,00	1 732,50	16 482,42	842,58
01/02/2009	CAISSON DYNAMIQUE CPLT SIGNLIQUE	1 481,31	148,13	1 320,59	160,72
01/07/2009	HABILLAGE ESCALIERS	10 174,18	1 017,42	8 825,07	1 349,11
01/07/2009	PEINTURES DALLES POCO TACTILES	13 669,73	911,32	7 904,76	5 764,97
01/07/2009	MACONNERIE ET CAREELAGE PALIERS ET ESCAL	6 575,00	657,50	5 625,68	949,32
01/01/2011	BARRE AU SOL POUR MOTOS	2 280,00	228,00	1 596,00	684,00
01/01/2011	BARRE MOTO 15 M	800,00	80,00	560,00	240,00
24/08/2012	REPLAC.BATTERIE SOURCE CENTRALE	2 660,00	266,00	1 424,48	1 235,52
05/01/2013	BOUCLES DETECTION RAMPES ENTREES	1 846,00	184,60	920,98	925,02
01/11/2013	DIVERS TX SAE	14 321,57	1 432,16	5 967,99	8 353,58
01/11/2013	CABLAGE SAE MATERIEL PEAGE	9 121,11	912,11	3 800,87	5 320,24
04/04/2014	PEINTURE	4 297,50	286,50	1 073,00	3 224,50
01/09/2014	ADAPTAT.DISPOSITIF SAE ALARME PTI	404,89	40,49	135,11	269,78
23/10/2014	2 CLIMATISATIONS	2 990,00	299,00	954,34	2 035,66
06/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	5 325,71	532,57	1 504,33	3 821,38
28/11/2015	MISE EN PEINTURE	33 736,50	2 249,10	4 707,71	29 028,79
31/10/2015	DOWNLIGHT EXTRA	1 320,00	132,00	286,42	1 033,58
13/11/2015	INSTALLATION ELECTRIQUE	7 134,60	713,46	1 522,70	5 611,90
09/11/2015	TRAVAUX DE PEINTURE	84 829,80	5 655,32	12 131,82	72 697,98
01/01/2016	BLOCS SECOURS	5 670,50	567,05	1 134,10	4 536,40
01/01/2016	PEINTURE	4 977,50	331,83	663,66	4 313,84
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269,49	1 423,16	2 846,32	1 423,17
01/01/2017	DIVERS MACONNERIE	1 655,00	165,50	165,50	1 489,50
01/01/2017	DETECTION CO NO	6 507,58	433,84	433,84	6 073,74
17/05/2017	ENSEIGNE DRAPEAU VEHICULES/PIETONS	2 887,00	181,13	181,13	2 705,87
	AMORTISSEMENTS DE DUREE DE VIE UTILE		27 303,99	62 132,55	-62 132,55
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	275 560,96	50 814,78	173 103,99	102 456,97
	BIENS DE RETOUR	581 946,09	90 947,64	418 015,88	163 930,21
30/06/2008	1 BALISE LIBER-T TIME Q	10 688,00	1 068,80	10 159,44	528,56
01/01/2012	AXIOBOX MI-HHM	5 738,50	573,85	3 442,98	2 295,52
14/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 435,87	82,63	3 435,87	0,00
18/02/2014	ANTENNE LIBER T GEA	2 950,00	295,00	1 141,21	1 808,79
18/02/2014	ANTENNE LIBER T GEA	2 950,00	295,00	1 141,21	1 808,79
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA V130026	735,34	245,11	490,22	245,12
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	26 497,51	2 560,37	19 810,93	6 686,58
06/11/2014	CLIM MONO SPLIT REVERSIBLE INVERTER	1 250,00	125,00	394,18	855,82
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	1 250,00	125,00	394,18	855,82
19/02/2008	INSTALLATION CICO SOHO 97 ADSL	949,63	0,00	949,63	0,00
18/02/2008	ENS.NEC ML450 POWERMATE + LC17M VGA	532,16	0,00	532,16	0,00
26/02/2010	ENS.HP COMPAQ 6000PRO E5300+LE19	531,95	0,00	531,95	0,00
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 013,74	0,00	2 013,74	0,00
31/07/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	3 485,76	224,40	3 485,76	0,00
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 485,76	224,40	3 485,76	0,00
24/03/2008	COPIEUR BIZHUB 163+DF502	804,00	0,00	804,00	0,00
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	804,00	0,00	804,00	0,00
	TOTAL BIENS DE REPRISE*	34 051,01	2 909,77	26 508,61	7 542,40
	TOTAL 130026 MARSEILLE REPUBLIQUE	615 997,10	93 857,41	444 524,49	171 472,61

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

3-2 Variations du patrimoine

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre, aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.

3-3 Travaux de l'exercice

Nous avons réalisé en 2017: 14 250,14€ HT d'investissements qui se décomposent de la façon suivante :

- Remplacement et extension du système de vidéo-surveillance 11 363,10€
- Aménagement des locaux d'exploitation en Boutique Indigo 2887,10€

Sous forme de charge de gros entretien, ont été réalisés les chantiers ci-dessous pour un montant total de 10 884€ HT :

- Remplacement d'un vitrage coupe-feu d'un escalier de secours 6 890.00 €
- Mise à jour et refonte du Dossier d'identité SSI 3 400.00 €
- Remise en état d'un moteur de pompe de relevage 594.00 €

3-4 Prévisions d'investissement et des dépenses de renouvellement en euros HT

Parc	2017	2018	2019
République	Variateur ventilateur Vitre niveau -5	Elargissement cheminement PMR du niveau -1 Reprise des cunettes et bardage	Bornes de recharges
TOTAL	50 000,00 €	7 000 €	20 000 €

D'une façon générale, nous remplaçons les équipements défectueux ou endommagés de manière à assurer une excellente qualité de service aux usagers du parc.

3-5 Durée d'amortissement des biens et immobilisations

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions : parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles : ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiqués sont les suivantes :

Immobilisations

Durée		Mode
Install. Techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. Gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

4. Economie de la délégation

4-1 Compte annuel de résultat de l'exploitation

4-1-1 Compte d'exploitation

Exercice 2017

En euros H.T

Cf. Version complète Annexe 4

Annexe 4 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

ANNEE : 2017

en euros H.T.

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	487 991	520 132	32 141
Abonnés parcs	584 616	660 232	75 616
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 086 360	1 193 406	107 046
Sous Total Autres Produits	62 199	63 547	1 348
Total Produits d'Exploitation	1 148 559	1 256 953	108 394
Sous Total Frais de Personnel	-230 674	-254 177	-23 503
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-127 867	-95 535	32 332
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 880	-9 061	-2 181
Total Charges Directes d'Exploitation	-365 421	-358 773	6 648
Total Autres Charges d'Exploitation	-687 680	-779 406	-91 726
Total Charges d'Exploitation	-1 053 101	-1 138 179	-85 078
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-109 309	-93 857	15 452
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-13 851	24 917	34 768
Total Frais Financiers	-17 497	-13 879	3 618
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Défisits antérieurs	-31 348	11 038	42 386

Commentaires

RECETTES

Les recettes du parking République ont fortement progressé en 2017 : +6,5% de recettes horaires et +12,9% de recettes d'abonnements. Cette tendance reflète le développement de la rue de la République, tant par son offre de commerces que par l'aménagement de nouveaux habitants dans les appartements rénovés et gérés par ATEMI. Nous avons, avec l'installation de la Boutique Indigo au parking République, su concrétiser les demandes d'abonnements et ainsi profiter de cet essor.

CHARGES

Les charges d'exploitation ont été bien maîtrisées. Les frais de personnel progressent pour répondre à l'utilisation croissante du parking et assurer le fonctionnement de la Boutique et également la propreté du parking. Les contrats de maintenance et de gardiennage sont des contrats nationaux. Ce qui nous permet de bénéficier de tarifs très compétitifs.

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION et RESULTAT NET

Le résultat net du parking République, désormais positif, s'établit à 25 293€, en progression de 52 023€, malgré une progression de la redevance au concédant de 63 422€.

4-1-2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits

Cf. Annexes 5, 5a, 5b, 5c

4-2 Engagements à incidence financière

A ce jour, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – l – h).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

4-3 Relations financières avec le délégant

Le montant de la redevance due au délégant pour l'exercice 2017 s'élève à 559 641€ contre une redevance de 496 219,00€ en 2016. Soit une augmentation de 63 422€.

5. Données prévisionnelles

5-1 Réalisé N / Budgété N Cf. Version complète Annexe 6

Annexe 6 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

ANNEE : 2017

en euros H.T.

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N	BUDGET 2017	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	494 179	520 132	25 953
Abonnés parcs	595 930	660 232	64 302
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 127 309	1 193 406	66 097
Sous Total Autres Produits	60 000	63 547	3 547
Total Produits d'Exploitation	1 187 309	1 256 953	69 644
Sous Total Frais de Personnel	-219 532	-254 177	-34 645
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-104 354	-95 535	8 819
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 275	-9 061	-2 786
Total Charges Directes d'Exploitation	-330 161	-358 773	-28 612
Total Autres Charges d'Exploitation	-694 411	-779 406	-84 995
Total Charges d'Exploitation	-1 024 572	-1 138 179	-113 607
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-90 798	-93 857	-3 059
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	71 939	24 917	-47 022
Total Frais Financiers	-12 233	-13 879	-1 646
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficit antérieurs	59 706	11 038	-48 668

5-2 Budgété N + 1 / Réalisé N Cf. Version complète Annexe 7

Annexe 7 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	Ecart
Horaires parcs	520 132	528 451	8 319
Abonnés parcs	660 232	663 046	2 814
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 193 406	1 226 752	33 346
Sous Total Autres Produits	63 547	61 500	-2 047
Total Produits d'Exploitation	1 256 953	1 288 252	31 299
Sous Total Frais de Personnel	-254 177	-201 690	52 487
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-95 535	-107 300	-11 765
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 061	-8 590	471
Total Charges Directes d'Exploitation	-358 773	-317 580	41 193
Total Autres Charges d'Exploitation	-779 406	-768 691	10 715
Total Charges d'Exploitation	-1 138 179	-1 086 271	51 908
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-93 857	-93 903	-46
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	24 917	108 078	83 161
Total Frais Financiers	-13 897	-9 028	4 869
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficités antérieurs	11 038	99 050	88 012

Commentaires

Nous anticipons une progression des recettes en 2018, tant pour la fréquentation horaire que pour la recette abonnés.

Après une année 2017 marquée par une forte augmentation des frais de personnel, notamment pour pallier un fort niveau d'absentéisme, nous anticipons pour 2018 des charges de personnel plus proches des niveaux historiques.

6. Qualité du service

6-1 Indicateurs de qualité

Des indicateurs qualité ont été proposées au titre du nouveau décret n° 2005-236 en date du 14 mars 2005. Un courrier relatif à l'apparition des indicateurs qualité dans les rapports d'activité a été adressé au concédant en date du 8 décembre 2005.

A – SURVEILLANCE ET PROPRETE

TYPE D'INCIDENTS PARC REPUBLIQUE														
Concernant les	Agression		Dégradation		Vol		Incendie		Inondation		Accident		Nuisances	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Personnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Véhicules	0	0	0	6	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0
Ouvrages	0	0	0	21	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	27	0	2	0	0	0	2	0	2	0	5

Commentaires

Beaucoup d'actes de vandalisme au cours de l'année causant des dégradations sur les véhicules mais essentiellement sur des équipements du parking (extincteurs, bacs à sable, portails, lecteurs piéton...). En règle générale les faits se déroulent la nuit, les conséquences sont essentiellement un temps d'indisponibilité de l'équipement conséquent et des prestations de nettoyage complémentaires (poudre d'extincteur à nettoyer). A noter le vol de 2 véhicules 2-roues courant 2017 alors que les zones dédiées au stationnement de ce type de véhicules sont vidéo-surveillées, situées au niveau le plus haut et équipées de barre d'accrochage.

B – INDICATEURS TECHNIQUES

Ascenseurs 2017				
Mois	Dépannage Ascenseurs	Vandalisme Ascenseurs	Maintenance Ascenseur	Total interventions
janvier	1		1	2
février				
mars	2		1	3
avril			1	1
mai				
juin			1	1
juillet				
août	6		1	7
septembre				
Octobre	3		1	4
novembre	1		1	2
décembre				
TOTAL	13	0	7	20
RAPPEL 2016				6

Commentaires

Les pannes ascenseurs ont évolué en 2017, notamment sur l'appareil donnant accès à la surface. Cet équipement a fortement impacté le nombre global de pannes du parc jusqu'en août 2017. Depuis, les actions engagées par notre mainteneur ont porté leurs fruits.

Détection Incendie 2017				
Mois	Intervention Dépannage	Intervention Vandalisme	Maintenance	Total interventions
janvier				
février	1			
mars			1	1
avril				
Mai				
Juin	1			
Juillet				
Août				
septembre			1	1
Octobre				
novembre	1			
décembre				
TOTAL	3	0	2	5
RAPPEL 2016				5

Commentaires

Pas de panne majeure sur ce matériel.

Péage 2017								
Mois	LECTEUR PIETONS	Caisse automatique	Contrôleur entrée	Barrière entrée	Contrôleur sortie	Barrière sortie	Maintenance préventive	Total interventions
Janvier		1			3			4
Février	1				3		1	5
Mars		2			3			5
Avril		1						1
Mai		1			3			4
Juin		2			4	1	1	8
Juillet	1		1		2	1	1	6
Août			1		2			3
septembre			1				1	2
Octobre		1						1
novembre					1		1	2
Décembre								0
TOTAL	2	8	3	0	21	2	5	41
RAPPEL 2016								33

Commentaires

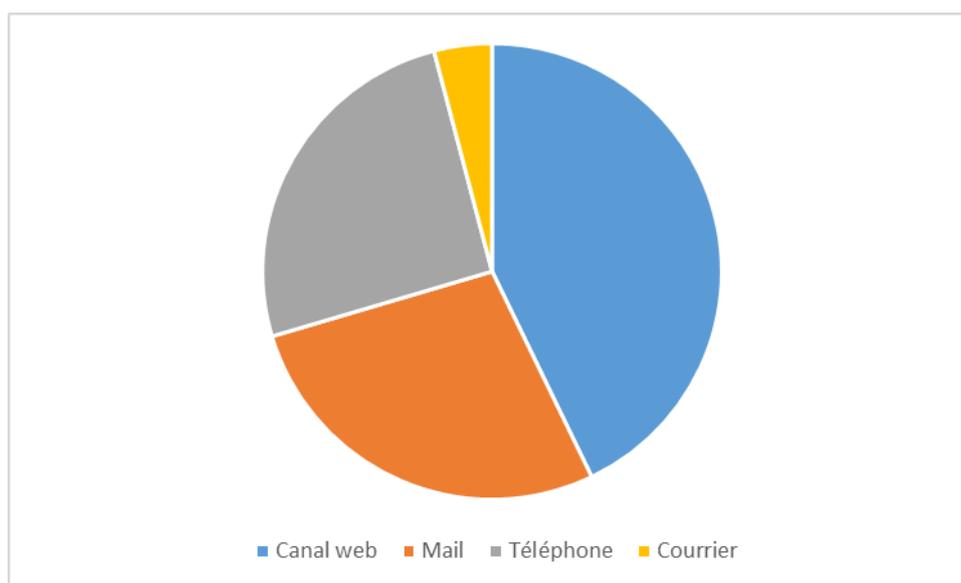
Nous enregistrons une augmentation du nombre de pannes du matériel, notamment en sortie. La majeure partie de ces pannes sont dues à une mauvaise utilisation du matériel et au vandalisme consécutif à des tentatives de fraude (bornes de sortie).

C – RECLAMATIONS, CONTENTIEUX

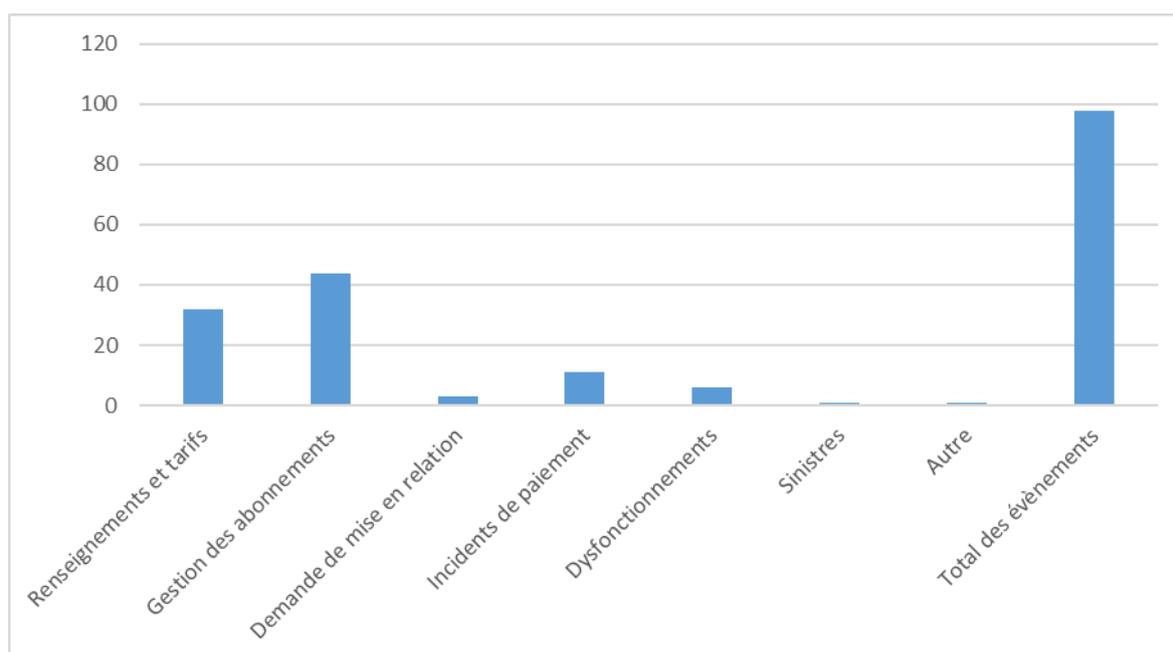
- **Service relations clients (n° AZUR 0810 26 3000)**

Le nombre d'appels sur le numéro AZUR 0810 26 3000 est comptabilisé chaque année, et réparti en nombre en fonction de la nature des appels : incident de paiement, demande d'information sur les tarifs ou les horaires d'ouverture, réclamation sur le service rendu...

Canal Web	Mail	Téléphone	Courrier
42	27	25	4



Renseignements et tarifs	Gestion des abonnements	Demande de mise en relation	Incidents de paiement	Disfonctionnements	Sinistres	Autre	Total
32	44	3	11	6	1	1	98



6-2 Mesures d'amélioration proposées par le délégataire en 2017

La réparation des garde-corps des trémies d'accès au parc (accès véhicule et escaliers piétons) est une urgence, les dégradations s'accroissant de mois en mois.



6-3 Prestations Techniques

Maintenance

L'entretien courant est réalisé par notre service technique ou par un prestataire technique selon la nature de l'intervention.

Sont sous contrat les équipements suivants :

Incendie	DEF
Matériel de péage	TIME DESIGNA
Ascenseurs	KONE
Détection Co	DRAEGER
Extincteurs	UXELLO
Colonnes sèches	UXELLO

Le nettoyage de l'ouvrage est depuis cette année 2017 internalisé, le parc s'est ainsi doté d'une autolaveuse autoportée de marque PRODIM.

6-4 Prestations commerciales

Les Services

Plus que des places de parking, Indigo, en développant une politique de services complémentaires du stationnement, met à la disposition des automobilistes un ensemble de prestations personnalisées dans ses parcs.

Pour susciter l'envie de fréquenter le parc et contribuer à l'attractivité du centre-ville, Indigo propose dans ses parcs des services gratuits.

Prêt de parapluie

Les jours d'intempéries, l'automobiliste qui se gare dans les parcs Indigo, peut demander au bureau de se faire prêter un parapluie durant le temps de son stationnement. Il remet au bureau d'accueil son ticket d'entrée qui lui sera rendu à son retour au parc, en échange de la restitution du parapluie.

Le Kiosque Indigo

Une information adaptée à tous les goûts, disponible chaque jour sur le kiosque Indigo. Afin d'offrir à chacun une information proche de ses centres d'intérêts Indigo a créé le kiosque, un meuble alimenté quotidiennement en journaux et magazines gratuits, proposant des titres variés, pour tous les goûts. Situé sur le passage des piétons, le kiosque Indigo permet de prendre chaque jour un journal nouveau pour s'informer et se divertir.

Radio Indigo

Radio Indigo, première radio d'entreprise entièrement dédiée à la musique classique, est diffusée dans le parc République. Cette radio exclusive propose une musique, destinée à créer un climat apaisant et élégant, adaptée à l'univers du stationnement. La programmation de Radio Indigo a été confiée à Alain Duault, journaliste et musicologue de renom, producteur d'émissions musicales pour RTL et France Télévisions, qui sélectionne dans un répertoire allant de Monteverdi à Brahms les meilleurs morceaux et les meilleurs enregistrements.

Application Smartphone

Pour ses clients, Indigo innove pour leur rendre la ville plus facile. Cette promesse prend aujourd'hui le tournant des nouvelles technologies et la nouvelle application Smartphone, est téléchargeable gratuitement sur App Store et Google Play.

Cette application, lancée en 2013, a été conçue pour vous faciliter vos déplacements quotidiens et vous faire profiter de « bons plans » sous forme de réductions à faire valoir auprès de nos partenaires.

L'ensemble des parkings en ouvrage sont référencés et géolocalisés, ce qui permet d'afficher facilement les itinéraires pour s'y rendre sur un plan ou en réalité augmentée ;

Progressivement nous affichons la disponibilité en temps réel des places par parking ;

Pour retrouver facilement votre place, rien de plus simple : un flashcode est positionné sur les portes de sortie piéton, il vous suffit de scanner ce flashcode et l'application vous guide vers cette porte ;

Grâce à l'application, vous bénéficiez d'offres de réduction exclusives valables dans des magasins partenaires à Marseille mais également dans la France entière !

Site Internet

Les parcs Indigo bénéficient d'une présentation détaillée sur son site Internet. Cette présentation qui évoque notamment tous les services proposés par le parc est précédée d'une page présentant la présence de Indigo dans la ville. A partir de cette page, des liens spécifiquement créés par Indigo permettent de rejoindre les principaux sites Internet de la ville et de ses grands services publics.

www.parkindigo.com

Accueil des personnes à mobilité réduite

Indigo attache une grande importance au fait de faciliter l'accès au stationnement et à ses services pour les personnes à mobilité réduite.

Lors des travaux réalisés dans les parcs des efforts spécifiques sont faits pour améliorer les conditions d'accueil en supprimant, autant qu'il est possible, les obstacles physiques que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer. L'ergonomie des places de stationnement qui leur sont réservées fait l'objet d'un soin particulier.

Un dialogue institutionnel, établi entre Indigo et les associations représentatives des PMR, permet au personnel de l'entreprise de prendre conscience du rôle qu'il doit jouer dans l'accueil des clients « fragiles ». Le service accompagnement permet notamment de mettre en œuvre les principes appris ainsi.

Un pictogramme à l'entrée du parking indique son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Deux-roues motorisés

Pour contribuer à libérer les trottoirs et pour offrir une solution de stationnement sécurisée aux détenteurs de véhicules à deux-roues motorisés, Indigo a créé dans la majorité des parcs un espace de stationnement entièrement dédié à cette catégorie de clients. Des formules d'abonnements attractives font le succès de cette zone qui est située à proximité du bureau du parc, renforçant ainsi son aspect sécurisant.

Numéro Azur

Les clients des parcs se voient proposer à tout moment, 24h/24 et 7j/7 la possibilité d'entrer en relation avec Indigo en appelant le numéro Azur 0 810 26 3000 qui leur permet d'exprimer leurs réclamations ou leurs critiques et de formuler leurs demandes d'informations ou leurs suggestions.

Les appels du numéro Azur sont analysés quotidiennement. Une réponse leur est systématiquement apportée.

Services Autos

Indigo s'efforce de proposer des services indispensables pour l'entretien courant de la voiture, exprimant ainsi sa volonté d'intégrer le stationnement dans la vie quotidienne des citadins et d'ouvrir le parking sur la ville et ses activités.

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture du parc de stationnement sont étudiés pour permettre de donner satisfaction au plus grand nombre d'automobilistes possible. Ils sont clairement signalés à l'entrée des parcs et dans les escaliers. S'il est fermé la nuit et certains jours, le parc reste néanmoins accessible aux clients munis de leur ticket de parking ou de la carte qui leur a servi lors de leur entrée en voiture. Ils peuvent ainsi récupérer leur véhicule à toute heure.



Lavage voitures

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, Indigo a favorisé l'installation dans certains parcs d'un service de lavage qui permet aux clients de faire nettoyer leur voiture sans rendez-vous, pendant le temps de leur stationnement.

Baby places

Moins encombrantes et moins polluantes les petites voitures ont grand succès en ville. Indigo a conçu pour elles un accueil personnalisé. Dans les parcs Indigo, les voitures de moins de 3 mètres de long disposent de places adaptées à leur encombrement, à un tarif spécifique.

Campus Indigo

Le personnel a reçu une formation au sein du Campus Indigo, premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement dont la création a été voulue par l'entreprise pour faire face aux défis d'une filière qui se professionnalise en développant sa dimension de service.

Plus qu'un institut de formation technique, le Campus Indigo est la véritable école de commerce du stationnement. Elle organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement en privilégiant deux thèmes essentiels : la stratégie commerciale et le management.

Le campus Indigo assure aussi des formations qualifiantes qui permettent de postuler à des emplois de responsabilité au sein de l'entreprise. L'obtention de ses diplômes aide les salariés à progresser dans la société et les rend prioritaires pour l'attribution de postes vacants.

Le campus Indigo est installé au siège de l'entreprise, à La Défense. Ses formations sont aussi assurées, en complément des enseignements théoriques, dans un réseau de parkings-école décentralisés qui permettent aux salariés de valider leurs connaissances sur le terrain.

Au-delà des diplômes maison, le Campus a aussi pour ambition de se faire agréer afin de décerner, à terme, des certificats de qualification professionnelle reconnus dans le secteur des services automobiles auxquels sont rattachés les métiers du stationnement.

Moyens de paiement

Indigo met à la disposition des automobilistes les moyens de paiement les plus récents et les techniques les plus souples.



Télépéage

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, les parcs Indigo ont adopté le Télépéage par badge *t*. Déjà utilisé pour les péages d'autoroutes, le Télépéage permet un appréciable gain de temps en offrant à ses 2.500.000 de détenteurs de payer en une fois, chaque mois, leurs péages d'autoroutes et leurs temps de stationnement consommés dans les différents parcs où ils ont utilisé ce moyen de paiement.

TOTAL GR

Pour faciliter la vie des professionnels, Indigo propose dans le parc République le paiement du stationnement à l'aide de la carte TOTAL GR. Près de 2.000.000 de professionnels français sont détenteurs de la carte TOTAL GR. Avec cette carte le stationnement consommé chez Indigo est facturé mensuellement et évite au client la production fastidieuse de notes de frais.



Cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire facilite la vie des automobilistes, c'est pourquoi Indigo le propose dans ses parcs et permet aux clients, pour gagner du temps, de payer sur les bornes de sortie.



automobilistes de réserver et payer à l'avance leur stationnement horaire, de souscrire un abonnement et de profiter de la technologie de lecture de plaque pour un accès encore plus rapide dans les parkings. L'accès au parking est dématérialisé (pas de ticket ni de badge) et le moyen de paiement est associé au compte de l'utilisateur qui est reconnu grâce à l'immatriculation du véhicule.

Prélèvement Mensuel Automatique / paiement récurrent par CB

Les clients abonnés peuvent régler par prélèvement mensuel automatique, en fournissant un Relevé d'Identité Bancaire et en signant une autorisation de prélèvement avec leur contrat d'abonnement. Durée minimum d'engagement : un an.

Indigo propose aussi de payer de façon récurrente son abonnement, en autorisant le débit mensuel d'une carte bancaire. La souscription à ce mode de paiement est accessible sur notre site marchand exclusivement, avec un engagement minimum de trois mois.

MOYENS DE PAIEMENT (Répartition de la Recette Totale)

	2016	2017
Espèces	4.1%	3.22%
Chèques	4.6%	3.19%
Cartes Bancaires	36.4%	42.24%
Prélèvement Automatique Mensuel	31.2%	25.08%
Liber'T	6.8%	8.28%
Cartes TOTAL GR	4.4.%	4.08%
Virements	12.5%	13.77%
OP'N'GO		0.12%
AMEX		0.02%

Commentaires

Avec la création du paiement récurrent en carte bancaire pour les abonnements, on observe un transfert du moyen de paiement «prélèvement mensuel automatique» (qui passe de 31% à 25% des recettes encaissées) vers le moyen de paiement «cartes bancaires» qui progresse de 36% à 42%. La répartition pour les autres moyens de paiement est stable.

Opérations commerciales

OFFRE STREET MARKETING

Pour accompagner la création des Boutiques et également orienter davantage nos clients vers le canal internet, nous avons mené à partir de septembre 2016 une campagne de promotion des abonnements via le canal internet, sous forme de flyers distribués aux alentours des parcs de stationnement.



PARTENARIATS LOCAUX :

PARTENARIATS LOCAUX :

Indigo est un opérateur global du stationnement et de la mobilité, qui s'insère localement dans la vie économique, culturelle, sociale de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Nous favorisons et développons des partenariats multiples avec les acteurs locaux sur plusieurs domaines :

- Culturels : partenariat avec l'Opéra de Marseille, le théâtre de la Criée, le musée Regards de Provence, les théâtres du Gymnase et des Bernardines, Docks des Suds
- Economiques : partenariat avec les générateurs de trafic (no parking, no business) :
 - o hôtels (Grand Hôtel Beauvau, StayCity, NH Collection, Radisson, etc.)
 - o centres commerciaux : Centre Bourse, Galeries Lafayette, Terrasses du Port
 - o Foire de Marseille
 - o Citiz autopartage
- Événementiels : Run in Marseille, Les Nauticales, Le Mondial de la Marseillaise
- Festifs : festival de musique Babel Med, le Rooftop, la Fiesta des Suds
- Associatifs et sociaux : discussions engagées avec le SAMU Social pour changer notre regard sur l'errance.

Radisson BLU

OPERA
MARSEILLE



La Criée
Théâtre national de Marseille



Gymnase
Bernardines
Jeu de Paume
Grand Théâtre

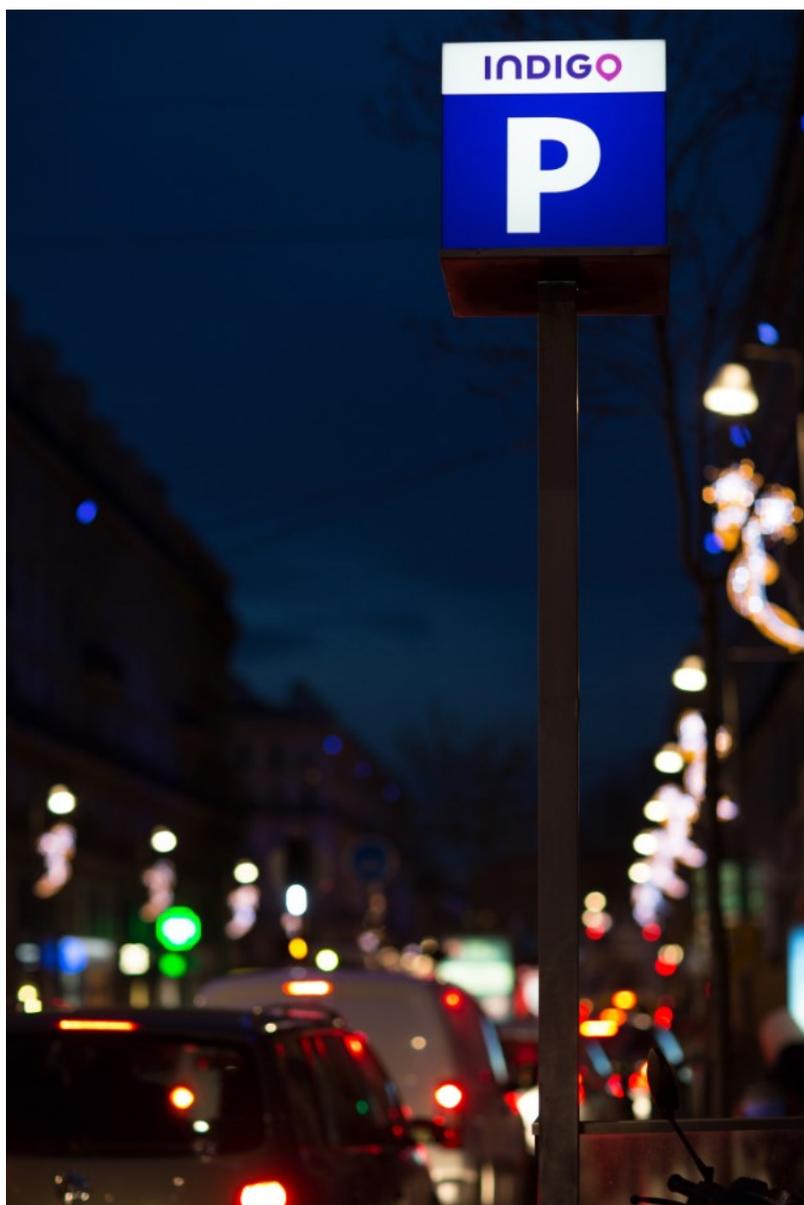


Musée
Regards de
Provence



7. Annexes

- Annexe 1 : Statistiques Parc République
- Annexe 2 : Liste des amodiataires Parc République
- Annexe 3 : Organigramme Parc République
- Annexe 4 : Compte d'exploitation 2017 Parc République – Version Complète
- Annexe 5 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 5a : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)
- Annexe 5b : Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
- Annexe 5c : Gestion des services communs
- Annexe 6 : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc République – Version Complète
- Annexe 7 : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc République – Version Complète
- Annexe 8 : Bilan et Comptes de résultat de la Société Concessionnaire



Statistiques parc République

Parc	130026 - République, Marseille	Nb places publiques	700
		Nb pl. amodiées ou vendues	100
		Nb pl. amodiables	0
		Nb total places	800
Montants	TTC		
Recettes	lissées		
Type de contrat	Concession		

Recettes à la place TTC	
2012	1864,25
2013	1953,99
2014	1853,78
2015	1633,60
2016	1625,26
2017	1802,95

Chiffre d'affaires TTC horaires en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	36 020,80	42 321,70	35 936,10	45 544,80
Février	37 326,40	38 828,40	36 563,20	36 924,50
Mars	42 640,40	39 772,10	45 873,10	46 343,40
Avril	50 983,20	48 478,30	52 039,90	44 052,80
Mai	54 184,25	50 699,30	57 675,00	54 547,45
Juin	47 546,20	44 675,80	57 699,80	45 198,10
Juillet	46 813,00	53 222,20	39 812,50	54 100,35
Août	56 619,40	59 649,80	50 820,70	65 770,80
Septembre	42 348,80	41 146,40	48 892,90	51 509,20
Octobre	47 168,80	42 019,60	52 135,30	55 593,50
Novembre	46 427,00	39 024,80	42 040,30	53 142,50
Décembre	44 210,70	37 896,40	43 090,10	42 297,00
#REF!	552 288,95	537 734,80	562 578,90	595 024,40
Total exercice	552 288,95	537 734,80	562 578,90	595 024,40
Evolution N/N-1				5,77%

Chiffre d'affaires TTC Abonnements et locations en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	73 366,13	59 153,65	59 259,59	57 744,43
Février	74 482,90	60 208,90	59 330,45	58 959,73
Mars	75 078,68	60 344,84	60 328,02	57 378,42
Avril	76 359,73	65 559,06	60 381,69	65 309,93
Mai	73 171,53	60 387,00	58 624,57	83 913,08
Juin	76 012,16	57 879,03	59 264,71	69 459,11
Juillet	75 539,20	62 031,37	58 879,64	69 412,91
Août	75 010,18	61 475,18	57 539,44	69 535,14
Septembre	72 451,44	60 895,20	57 876,76	70 073,29
Octobre	74 757,03	61 668,61	57 528,65	59 783,20
Novembre	75 148,55	60 593,96	57 267,04	85 492,09
Décembre	77 993,07	60 469,92	58 759,71	66 864,67
#REF!	899 370,60	730 666,72	705 040,27	813 926,00
Total exercice	899 370,60	730 666,72	705 040,27	813 926,00
Evolution N/N-1				15,44%

Chiffre d'affaires TTC globales en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	111 986,76	104 131,18	97 969,52	105 213,86
Février	113 639,13	101 808,63	99 515,48	97 716,51
Mars	119 640,91	103 245,77	107 881,95	108 214,32
Avril	129 562,76	116 782,19	115 121,42	111 903,03
Mai	130 299,31	114 536,13	118 469,40	140 530,43
Juin	125 328,19	104 965,16	121 592,34	116 363,10
Juillet	125 047,53	120 309,40	101 347,97	126 930,93
Août	136 265,91	126 382,81	111 453,67	139 121,84
Septembre	118 324,77	105 185,93	108 713,19	123 243,98
Octobre	124 752,16	106 000,21	112 979,68	118 599,78
Novembre	123 655,88	103 214,26	103 002,87	140 470,85
Décembre	124 524,60	100 320,82	103 456,64	114 055,53
#REF!	1 483 027,91	1 306 882,49	1 301 504,13	1 442 364,16
Total exercice	1 483 027,91	1 306 882,49	1 301 504,13	1 442 364,16
Evolution N/N-1				10,82%

Fréquentation horaires payantes

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	5 592	5 941	4 890	6 590
Février	5 293	5 457	5 001	5 628
Mars	6 249	5 737	5 946	6 500
Avril	6 995	6 670	6 564	6 714
Mai	7 353	6 460	7 062	7 060
Juin	6 171	6 471	6 906	6 730
Juillet	6 085	6 106	6 320	7 498
Août	6 870	6 467	6 542	8 588
Septembre	6 547	5 871	6 314	7 576
Octobre	6 962	5 422	6 819	8 212
Novembre	6 219	5 236	6 004	7 943
Décembre	6 028	5 057	6 175	6 955
#REF!	76 364	70 895	74 543	85 994
Total exercice	76 364	70 895	74 543	85 994
Evolution N/N-1				15,36%

Mois	Ticket moyen			
	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	6,44	7,12	7,35	6,91
Février	7,05	7,12	7,31	6,56
Mars	6,82	6,93	7,71	7,13
Avril	7,29	7,27	7,93	6,56
Mai	7,37	7,85	8,17	7,73
Juin	7,70	6,90	8,36	6,72
Juillet	7,69	8,72	6,30	7,22
Août	8,24	9,22	7,77	7,66
Septembre	6,47	7,01	7,74	6,80
Octobre	6,78	7,75	7,65	6,77
Novembre	7,47	7,45	7,00	6,69
Décembre	7,33	7,49	6,98	6,08
#REF!	7,22	7,57	7,52	6,90
Moyenne annuelle	7,22	7,57	7,52	6,90
Evolution N/N-1				-8,25%

Mois	Nombre d'abonnements et locations			
	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	723	531	525	513
Février	728	535	517	515
Mars	715	538	511	504
Avril	723	573	525	555
Mai	717	532	525	562
Juin	720	540	528	555
Juillet	713	543	514	548
Août	690	538	502	545
Septembre	693	547	502	577
Octobre	709	550	509	579
Novembre	698	536	516	577
Décembre	712	532	511	575
#REF!	8 541	6 495	6 185	6 605
Total exercice	8 541	6 495	6 185	6 605
Evolution N/N-1				6,79%

Répartition catégories d'abonnement

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
"24/24 Annuel"	42	42	42
"24/24 Trimestriel"	9	9	9
"24/24 Mensuel"	0	0	0
"24/24 Résident"	301	299	297
"Nuit"	17	17	17
"Pro"	191	191	191
"Petite place et utilitaire"	19	19	19

TOTAL **579** **577** **575**

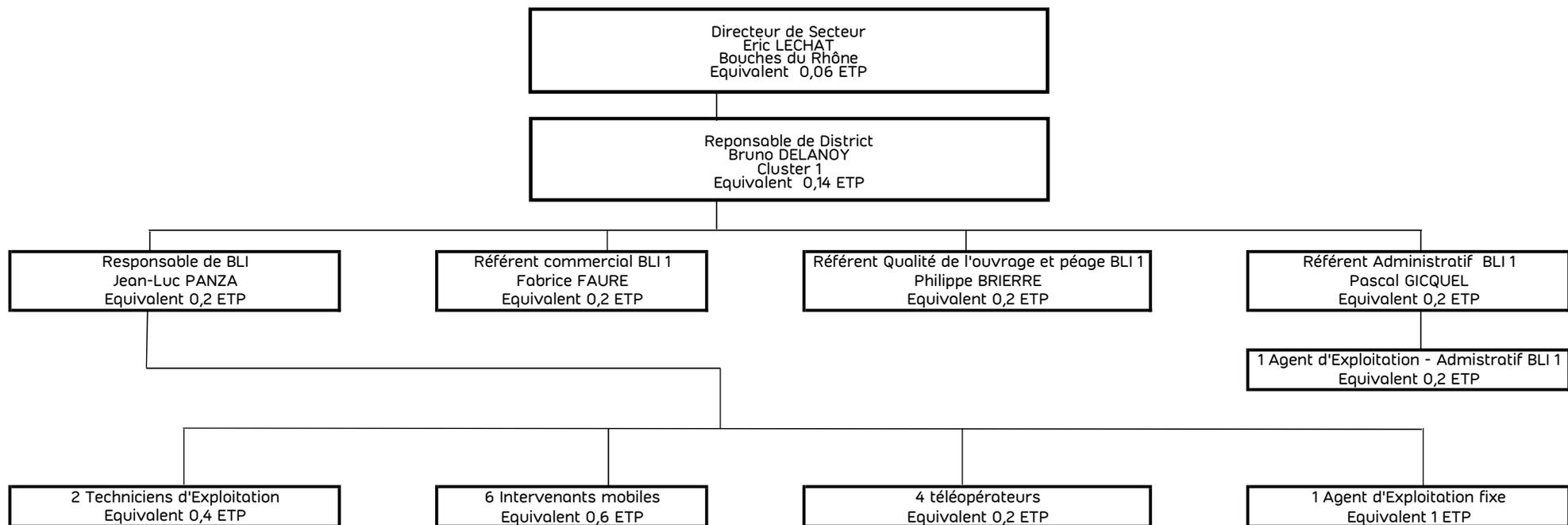
Indigo Infra France
 Siège social Imm. Ile de France Bt A
 4 Place de la Pyramide
 92800 PUTEAUX / LA DEFENSE
 SA ou capital de 16 431 968 €
 RCS 304 646 078 RCS NANTERRE

Parking République
 2 rue Jean Cathala
 13002 MARSEILLE

Annexe 2 - Liste des Places et des bénéficiaires

Code D/A	Parc	Numéro Place	TitulaireActuel ContactTitre	Titulaire
1300260	République à Marseille	3003		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3004		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3005		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3006		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3007		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3008		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3009		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3010		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3011		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3012		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3013		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3014		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3015		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3016		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3017		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3018		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3019		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3020		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3021		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3022		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3023		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3024		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3025		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3026		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3027	M. Mme	Nicolas LE MER
1300260	République à Marseille	3028	M. et Mme	Michel HUET
1300260	République à Marseille	3029		SCI GAZULE
1300260	République à Marseille	3066	Melle	Marie-Michelle MAROSELLI
1300260	République à Marseille	3067	Mme	Françoise BRUNO
1300260	République à Marseille	3068		BPIFRANCE FINANCEMENT
1300260	République à Marseille	3069	Mme	Marie SUDRES
1300260	République à Marseille	3070	Sté	IBARXKA
1300260	République à Marseille	3071	M. et Mme	Vincent GUILLON
1300260	République à Marseille	3072	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3073	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3074	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3075	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3076	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3077	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3078	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3079	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3080	M.	Yves VIANO
1300260	République à Marseille	3081	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3082	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3083	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3084	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3085	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3086	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3087	Sté	NATIXIS LEASE IMMO
1300260	République à Marseille	3088		RÉSIDENCES DE LA RÉPUBLIQUE

2-4 Ressources Humaines Parc République 2017 - Annexe 3



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 5 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

Annexe 4 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	487 991	520 132	32 141
Abonnés parcs	584 616	660 232	75 616
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	13 753	13 042	-711
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 086 360	1 193 406	107 046
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	62 199	63 547	1 348
Sous Total Autres Produits	62 199	63 547	1 348
Total Produits d'Exploitation	1 148 559	1 256 953	108 394
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-165 000	-196 890	-31 890
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 913	-3 339	-426
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-7 322	-30 067	-22 745
Prestations de Nettoyage	-30 244	-5 261	24 983
Prestations de Gardiennage	-25 195	-18 620	6 575
Sous Total Frais de Personnel	-230 674	-254 177	-23 503
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-62 797	-29 086	33 711
Entretien : Contrats	-21 000	-23 496	-2 496
Electricité, Fluides	-40 083	-38 550	1 533
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-2 594	-3 513	-919
Location Matériel d'Exploitation	-1 393	-890	503
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-127 867	-95 535	32 332
Actions Commerciales	-606	-1 213	-607
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-5 465	-7 128	-1 663
Frais Administratifs et Divers	-809	-720	89
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 880	-9 061	-2 181
Total Charges Directes d'Exploitation	-365 421	-358 773	6 648
Police d'Assurances	-6 826	-7 522	-696
Sinistres	-848	-1 509	-661
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-4 424	-6 510	-2 086
Redevances Aux Concédants	-496 219	-559 641	-63 422
Taxes et Versements Assimilés	-69 588	-72 353	-2 765
Autres Charges et Provisions Courantes	111	-6 833	-6 944
Charges de Gros Entretien	-10 217	-16 861	-6 644
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-24 229	-26 591	-2 362
Frais Généraux Siège	-75 440	-81 586	-6 146
Total Autres Charges d'Exploitation	-687 680	-779 406	-91 726
Total Charges d'Exploitation	-1 053 101	-1 138 179	-85 078
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-109 309	-93 857	15 452
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-13 851	24 917	34 768
Frais Financiers	-17 497	-13 879	6 816
Total Frais Financiers	-17 497	-13 879	3 618
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-31 348	11 038	42 386

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2017)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) ou à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016, notre société est tenue de présenter à l'autorité déléguée un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005) ou l'article 33 du décret du n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016, sont venus encadrer son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer depuis 2006 dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R 1411-7 du CGCT et I.1°.c) de l'article 33 du décret du 1^{er} février 2016), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d) ou article 33 – II –1°.a) – du décret du 1^{er} février 2016), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2017.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe I – g) de l'article R 1411-7 CGCT ou au paragraphe II-1°.c) de l'article 33 du décret du 1^{er} février 2016 est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2017 (art. R 1411-7 CGCT I- e et art. 33 – II-1°.b) du décret du 1^{er} février 2016), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT – I-f ou article 33 I-1°.d).).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h ou art. 33- II.1°.d) du décret du 1^{er} février 2016).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et de l'article 33 de son décret d'application applicables aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 27 avril 2018

Le Directeur Administratif et Financier
Ghislain MATTLINGER



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Article R 1411-7 I- a et b du CGCT et article 33 du décret n°2016-86 du 01/02/2016 –I.1°.a et b)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en:

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges: frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2017 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2017, il est appliqué un pourcentage de 5,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2016. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe INDIGO.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas de d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installations technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2017

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park (nouvelle dénomination de VINCI Park Services) et la société Infra Park depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Infra Park comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Infra Park et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Éléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2017, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales
 - Etudes de marché,
 - Prospection et animation commerciales,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
 - Gestion des assurances (polices et sinistres).
5. Gestion de la société délégataire
 - Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Infra Park consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque

Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement

Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement

Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation

Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.
5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétaires, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Infra Park interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

Annexe 6 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N	BUDGET 2017	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	494 179	520 132	25 953
Abonnés parcs	595 930	660 232	64 302
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	21 600		-21 600
Activités annexes	15 600	13 042	-2 558
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 127 309	1 193 406	66 097
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	60 000	63 547	3 547
Sous Total Autres Produits	60 000	63 547	3 547
Total Produits d'Exploitation	1 187 309	1 256 953	69 644
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-165 881	-196 890	-31 009
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 900	-3 339	-1 439
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-1 589	-30 067	-28 478
Prestations de Nettoyage	-32 000	-5 261	26 739
Prestations de Gardiennage	-18 162	-18 620	-458
Sous Total Frais de Personnel	-219 532	-254 177	-34 645
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-43 500	-29 086	14 414
Entretien : Contrats	-24 500	-23 496	1 004
Electricité, Fluides	-36 000	-38 550	-2 550
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-354	-3 513	-3 159
Location Matériel d'Exploitation		-890	-890
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-104 354	-95 535	8 819
Actions Commerciales	-375	-1 213	-838
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-5 400	-7 128	-1 728
Frais Administratifs et Divers	-500	-720	-220
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 275	-9 061	-2 786
Total Charges Directes d'Exploitation	-330 161	-358 773	-28 612
Police d'Assurances	-6 764	-7 522	-758
Sinistres		-1 509	-1 509
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-4 509	-6 510	-2 001
Redevances Aux Concédants	-501 703	-559 641	-57 938
Taxes et Versements Assimilés	-69 413	-72 353	-2 940
Autres Charges et Provisions Courantes		-6 833	-6 833
Charges de Gros Entretien	-10 000	-16 861	-6 861
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-24 801	-26 591	-1 790
Frais Généraux Siège	-77 221	-81 586	-4 365
Total Autres Charges d'Exploitation	-694 411	-779 406	-84 995
Total Charges d'Exploitation	-1 024 572	-1 138 179	-113 607
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-224	-224	0
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-90 574	-93 633	-3 059
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-90 798	-93 857	-3 059
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	71 939	24 917	-47 022
Frais Financiers	-12 233	-13 879	-1 646
Total Frais Financiers	-12 233	-13 879	-1 646
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficit antérieurs	59 706	11 038	-48 668

Annexe 7 - PARC DE STATIONNEMENT : 130026 Marseille République

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	Ecart
Horaires parcs	520 132	528 451	8 319
Abonnés parcs	660 232	663 046	2 814
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires		21 600	21 600
Activités annexes	13 042	13 655	613
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 193 406	1 226 752	33 346
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	63 547	61 500	-2 047
Sous Total Autres Produits	63 547	61 500	-2 047
Total Produits d'Exploitation	1 256 953	1 288 252	31 299
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-196 890	-176 090	20 800
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 339	-3 100	239
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-30 067	-5 000	25 067
Prestations de Nettoyage	-5 261	-2 800	2 461
Prestations de Gardiennage	-18 620	-14 700	3 920
Sous Total Frais de Personnel	-254 177	-201 690	52 487
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-29 086	-43 700	-14 614
Entretien : Contrats	-23 496	-22 500	996
Electricité, Fluides	-38 550	-38 500	50
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 513	-2 100	1 413
Location Matériel d'Exploitation	-890	-500	390
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-95 535	-107 300	-11 765
Actions Commerciales	-1 213	-600	613
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 128	-6 990	138
Frais Administratifs et Divers	-720	-1 000	-280
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 061	-8 590	471
Total Charges Directes d'Exploitation	-358 773	-317 580	41 193
Police d'Assurances	-7 522	-7 361	161
Sinistres	-1 509		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 510	-6 624	-114
Redevances Aux Concédants	-559 641	-568 939	-9 298
Taxes et Versements Assimilés	-72 353	-69 972	2 381
Autres Charges et Provisions Courantes	-6 833		
Charges de Gros Entretien	-16 861	-6 000	-10 861
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-26 591	-26 989	-398
Frais Généraux Siège	-81 586	-82 806	-1 220
Total Autres Charges d'Exploitation	-779 406	-768 691	10 715
Total Charges d'Exploitation	-1 138 179	-1 086 271	51 908
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-224	-373	-149
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-93 633	-93 530	103
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-93 857	-93 903	-46
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	24 917	108 078	83 161
Frais Financiers	-13 897	-9 028	4 869
Total Frais Financiers	-13 897	-9 028	4 869
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	11 038	99 050	88 012

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

**4 place de la Pyramide Immeuble Ile de France - Bâtiment A
92800 Puteaux / La Défense**

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Liste des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Opérations avec les entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

BILAN-ACTIF	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	250 332 192	123 978 075	126 354 116	108 475 831
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	13 660 927		13 660 927	32 158 478
TOTAL immobilisations incorporelles	263 993 119	123 978 075	140 015 044	140 634 309
Terrains	1 954 276		1 954 276	1 954 276
Constructions	61 646 594	25 057 452	36 589 142	35 849 465
Installations techniques, matériel	3 311 600	1 236 159	2 075 442	1 616 054
Autres immobilisations corporelles	591 636	433 052	158 585	111 606
Immobilisations en cours	208 991		208 991	889 241
Avances et acomptes				190 322
TOTAL immobilisations corporelles	67 713 098	26 726 662	40 986 435	40 610 965
Participations	26 468 204	2 096 000	24 372 204	25 295 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	232 613		232 613	217 426
TOTAL immobilisations financières (2)	26 700 817	2 096 000	24 604 817	25 512 630
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	358 407 034	152 800 738	205 606 296	206 757 904
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	951 125		951 125	830 757
Clients et comptes rattachés	8 690 415	713 427	7 976 988	11 253 735
Autres créances	18 907 797	38 437	18 869 360	19 039 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	27 598 212	751 864	26 846 348	30 292 885
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 057 057		2 057 057	1 076 362
TOTAL Disponibilités	2 057 057		2 057 057	1 076 362
Charges constatées d'avance (3)	4 274 008		4 274 008	4 332 988
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	34 880 401	751 864	34 128 538	36 532 992
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	393 287 435	153 552 601	239 734 834	243 290 895
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 949 531	3 114 831

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

BILAN-PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	85 184	82 902
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 127 696	9 974 433
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	43 540 371	38 384 825
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	141 980	61 425
Provisions pour charges	2 400 000	3 090 642
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 541 980	3 152 067
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	83 593 653	93 725 451
TOTAL Dettes financières (1)	83 593 653	93 725 451
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	315 284	299 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	2 849 695	13 147 902
Dettes fiscales et sociales (1)	4 740 804	4 758 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	29 468 905	36 557 884
Autres dettes (1)	65 395 069	46 341 386
TOTAL Dettes	102 769 757	101 105 904
Produits constatés d'avance (1)	7 289 073	6 922 649
TOTAL DETTES (IV)	193 652 483	201 754 004
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	239 734 834	243 290 895
(1) dont à plus d'un an	75 011 998	85 376 311
dont à moins d'un an	118 325 202	116 077 949
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	3 700	
Production vendue biens		
Production vendue services	87 838 555	86 031 986
Chiffre d'affaires net	87 842 255	86 031 986
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	178 075	257 067
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 606 592	1 323 724
Autres produits	21 261	11 781
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	91 648 183	87 624 558
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	30 102 681	31 389 036
Impôts, taxes et versements assimilés	1 342 360	1 576 794
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	13 271 194	12 402 448
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	328 457	452 007
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 498 362	1 367 527
Autres charges	25 540 746	24 845 995
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	73 083 800	72 033 808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 564 383	15 590 751
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	3 522 789	3 103 973
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 489	39 522
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 545 278	3 143 496
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	923 000	400 173
Intérêts et charges assimilées (4)	2 011 083	2 162 046
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 934 083	2 562 219
RÉSULTAT FINANCIER	611 195	581 277
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	19 175 578	16 172 027

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	394 130	
Reprises sur provisions et transferts de charges	760 685	1 155 347
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 154 814	1 157 347
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	197 283	1 221 085
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	681 576	256 977
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	878 859	1 478 062
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	275 955	-320 715
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 323 837	5 876 879
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	96 348 275	91 925 401
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	81 220 579	81 950 968
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	15 127 696	9 974 433
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	3 545 142	3 047 346
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 011 083	2 562 219
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

Il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2017 des sociétés :

- SAS INFRAFOCH TOPCO - 4, place de la Pyramide - Immeuble ile de France - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INFRA PARK - 4, place de la Pyramide - Immeuble ile de France - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		254 694 669		13 650 930
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		254 694 669		13 650 930
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		
	Sur sol d'autrui	136 488		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 831 667		41 723
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 681 734		34 014
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	162 279		38 745
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	331 222		
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		889 241		148 450
Avances et acomptes		190 322		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		65 383 029		262 932
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 468 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		217 426		15 187
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		26 685 630		15 187
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		346 763 328		13 929 049

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-2 923 357	1 429 123	263 993 119	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		-2 923 357	1 429 123	263 993 119	
Terrains				1 954 276	
Constructions	Sur sol propre			49 205 800	
	Sur sol d'autrui	1 064 538		1 201 026	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 368 674	2 296	11 239 768	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		681 487	85 636	3 311 600	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	59 390		260 414	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			331 222	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-828 700		208 991	
Avances et acomptes		-190 322			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		2 155 068	87 932	67 713 097	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				26 468 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				232 613	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				26 700 817	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		-768 289	1 517 055	358 407 033	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		112 697 032	11 392 102	1 270 683	122 818 451
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		112 697 032	11 392 102	1 270 683	122 818 451
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	18 271 061	1 010 819		19 281 879
	Sur sol d'autrui	21 509	4 156		25 664
	Installations générales, agencements	5 031 920	720 284	2 296	5 749 908
Installations techniques, matériels et outillages		1 060 576	246 255	70 673	1 236 159
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	50 673	51 157		101 829
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	331 222			331 222
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		24 766 961	2 032 670	72 969	26 726 662
TOTAL GENERAL (I+II)		137 463 993	13 424 772	1 343 651	149 545 114

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 152 067	2 498 362	3 108 449	2 541 980
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	3 152 067	2 498 362	3 108 449	2 541 980
Provisions sur immos incorporelles	1 363 328	527 997	731 701	1 159 624
Provisions sur immos corporelles	5 103		5 103	
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	1 173 000	923 000		2 096 000
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	724 112	328 457	339 142	713 427
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	3 303 981	1 779 454	1 075 947	4 007 488
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 456 048	4 277 816	4 184 396	6 549 467
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 826 819	3 447 592	
Dont dotations et reprises financières		923 000		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		527 997	736 805	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		232 613	2 745	229 868
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		232 613	2 745	229 868
Clients douteux ou litigieux		809 669	809 669	
Autres créances clients		7 880 745	7 880 745	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 288 888	4 288 888	
	Autres impôts			
	Divers	7 473 293	7 473 293	
Groupes et associés		4 709 408	4 709 408	
Débiteurs divers		3 387 333	3 387 333	
Charges constatées d'avance		4 274 008	1 324 476	2 949 531
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		32 823 344	29 873 813	2 949 531
TOTAL DES CREANCES (I+II)		33 055 958	29 876 559	3 179 399
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		83 593 653	10 499 486	41 853 012	31 241 154
Fournisseurs et comptes rattachés		2 849 695	2 849 695		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		110 094	110 094		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 660 963	2 660 963		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	1 969 747	1 969 747		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		29 468 905	29 468 905		
Groupes et associés		41 859 149	41 859 149		
Autres dettes		23 535 920	23 535 920		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		7 289 073	5 371 242	558 982	1 358 849
TOTAL DES DETTES		193 337 199	118 325 202	42 411 995	32 600 003
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts et dettes financières divers	14 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 653 497
Dettes fiscales et sociales	2 079 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 579 728
Autres dettes	21 045 204
TOTAL	42 372 276

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 169 657
Autres créances	7 575 422
TOTAL	9 745 079

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	82 902			2 282			85 184
Résultat de l'exercice	9 974 433	15 127 696		-9 974 433			15 127 696
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 384 825	15 127 696		-9 972 151			43 540 371

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	402 174
TOTAL	402 174

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	3 833 329
Garanties de bonne fin de travaux	468 250
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales	115 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	57 208 026
Locations immobilières	13 969 000
Redevances fixes DSP	104 361 110
Engagements d'achat et d'investissement	22 868 000
Autres engagements	4 256 000
TOTAL	207 079 526

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	239 649	79 883
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	239 649	79 883
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	1 159 624	386 541
Charges à payer	110 094	36 698
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	1 269 718	423 239
Situation différée nette		-343 356

(1) Taux d'impôt : 33,33%

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	26 468 204	
Prêts		
Immobilisations financières	26 468 204	
Créances clients et comptes rattachés	899 785	
Autres créances	6 390 001	
Créances	7 289 786	
Emprunts et dettes financières divers		83 214 005
Dettes financières		83 214 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		998 856
Dettes sur immobilisations		19 360 773
Autres dettes		41 860 017
Dettes		62 219 646

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	28 239 871	869 295
Charges et produits financiers	2 934 083	3 545 142
Charges et produits exceptionnels	214 138	42 051

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération du Conseil Communautaire DTUP 008-631/11/CC du 21 octobre 2011 approuvant l'avenant n°1 au contrat d'affermage ;
- La délibération DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 concernant la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous forme d'affermage ou de concession ;
- La délibération du Conseil Communautaire DTM 014-1157/15/CC du 3 juillet 2015 approuvant l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public, concernant l'exploitation du parc de stationnement République à Marseille Vinci Park France ;
- La synthèse concernant le rapport d'activité 2017 jointe en annex ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel du délégataire concernant le parking République pour l'année 2017, a été remis par la Société Indigo

Délibère

Article unique :

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant le parking République pour l'année 2017, remis par la Société Indigo :

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Transports, Mobilité et Déplacements

Roland BLUM

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LE PARC DE STATIONNEMENT RÉPUBLIQUE À MARSEILLE

Depuis sa création, la Métropole d'Aix-Marseille Provence, exerce la compétence la réalisation et la gestion des parcs de stationnement sur l'ensemble de son territoire.

Le parc de stationnement République est un ouvrage situé sous la rue de la République, comprenant, sur cinq niveaux enterrés, environ 800 places de stationnement pour les véhicules. Ce parc de stationnement a été réalisé par la Communauté Urbaine dans le cadre général de la requalification urbaine du quartier, initié par les collectivités locales, en cohérence avec le projet Euroméditerranée et en préalable à la réalisation du Tramway dans le secteur de la rue de la République à Marseille (2ème arrondissement).

Par délibération, TRA 3/685/CC du 29 juin 2007, le Conseil de Communauté a approuvé le choix de la Société Vinci Park France devenue Indigo en 2015, en tant que Délégué de Service Public, pour l'exploitation dans le cadre d'un affermage du parking République. Le contrat, d'une durée de douze ans, a démarré le 9 octobre 2007.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégué remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégué a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

NOTE DE VISA

Numéro d'enregistrement de GEDELIB : 8887

Direction : DISEM

OBJET :

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PARKING REPUBLIQUE A MARSEILLE – DSP n°07/143

- **Travaux** : Le montant des travaux entrepris en 2017 par le délégataire s'élève à 115 k€ HT.
- **Fréquentation** : En 2017, la fréquentation horaire s'établit à 85 994 paiements et le nombre d'abonnements est de 550.
- **Chiffre d'Affaires** : Le chiffre d'affaires 2017 s'élève à 1 256 k€ HT.
- **Charges** : Les charges s'élèvent à 1 245 k€ HT.
- **Redevance** : La redevance est de 559,6 k€ HT pour 2017.
- **Résultat net avant impôt** : Le résultat s'élève à 11 k€ HT pour l'année 2017.

Incidence financière :

La Métropole percevra une redevance de 559,6 k€ HT au titre de l'année 2017.

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL METROPOLITAIN

■ Séance du

■ Présentation du Rapport d'Activité 2017 du Délégué de Service Public pour le parking République – DSP n° 07/143 Indigo

I. Compte rendu technique

Le parking République (800 places) a ouvert ses portes en 2008. Le contrat délégation de service public sous la forme d'un affermage avait été conclu avec la société Vinci Park. Depuis novembre 2015, la société Vinci Park a changé sa marque devenue Indigo. Ce contrat arrivera à échéance le 31 Mars 2020.

Le parc de stationnement fonctionne 24h/24, avec accès pour les clients horaires de 7h à 23h tous les jours de la semaine pour l'entrée, et 24h/24 pour la sortie. Pour les abonnés l'entrée/sortie est permanente.

L'exploitation est assurée par 3,3 ETP épaulés par une équipe d'agents d'intervention pour assurer la maintenance de cet équipement. En dehors de la présence de personnel, ce parking est télé géré depuis le parking Bourse.

Durant l'exercice, le délégataire a procédé à des travaux de maintenance courante, au renforcement de la vidéo-surveillance et à l'aménagement de locaux d'exploitation. Au total, 14 k€ HT ont été utilisés par le délégataire à titre d'investissement et 11 k€ HT à titre d'entretien/renouvellement

Le délégataire prévoit la réalisation de gros investissements en 2018 et 2019 pour des montants cumulés de 27 k€ HT pour le remplacement des bardages et la reprise des cunettes, l'élargissement des cheminements PMR et l'installation de bornes de rechargement.

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

En 2017, les tarifs horaires ont augmenté de 2% en moyenne par rapport à 2016. Une hausse hétérogène est notée sur certains abonnements entre 2016 et 2017 sans que des effets sur la fréquentation n'aient été observés.

Par ailleurs, le parking République offre une première demi-heure gratuite de stationnement.

La fréquentation horaire annuelle s'établit à 85 994 paiements, et montre une progression de +15 % par rapport à 2016.

Le ticket moyen est toutefois en baisse de 65 cts et passe de 7,55 € TTC à 6,90 € TTC en 2017.

En 2017, le nombre d'abonnés augmente de 7 % pour s'établir à 550 abonnés contre 515 en 2016.

2. Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 256 k€ HT et augmente de 9,4% en 2017. Il est composé à 55% des recettes inhérentes aux abonnements, à 44,9% des recettes horaires et à 0,1% des activités annexes.

Il est précisé que 50 places sont amodiées au sein de ce parking. 50 autres places doivent être commercialisées par le délégataire. Le fruit de la vente de ces amodiations reviendra à la Métropole Aix Marseille Provence qui a financé ce parking. Toutefois, le délégataire peine à vendre ces places du fait du manque de pôles générateurs au sein de la Rue de la République.

Pour l'année 2017, le total des produits marque une hausse de 0,9% et s'établit à 1 256 k€ HT.

La redevance versée par le délégataire à la Métropole, au titre de 2017 s'élève à 559,6 k€ HT et présente une augmentation de 12,8%, par rapport à 2016.

Les charges ont progressé de 5,6 % en 2017 et s'élèvent à 1 245 k€ HT.

Pour la première fois depuis 2014, le résultat 2017 est positif, pour atteindre 11 k€ HT contre -31 k€ HT en 2016.

3. Analyse financière :

Malgré la hausse du CA global, la dégradation des charges externes fait diminuer la valeur ajoutée du parc. En effet, après une progression de 1,1% en 2016, la valeur ajoutée a reculé de 4% au titre de l'année 2017.

Entamée en 2014, l'accélération en 2017 de la compression des charges de personnel interne au groupe s'arrête en 2017 à +10,2%.

Toutefois, la hausse des charges est moins importante que celle des recettes, ce qui permet à l'EBE d'augmenter de 24% en 2017.

Ainsi, malgré des charges d'amortissement particulièrement élevées (93 k€ HT) mais en recul de 14% par rapport à 2016, l'EBE permet pour la première fois depuis 2014 d'atteindre un résultat positif.

Avec un taux de marge brute exprimé par le ratio EBE / CA évoluant de 9% en 2016 à 10% en 2017, les fondamentaux de la création de richesse de l'exploitation sont toujours présents.

III. Qualité du service

La société Indigo s'implique autour de quatre thèmes : la propreté, l'accueil, la sécurité des clients et une maintenance de qualité.

Le parc a fait l'objet de 98 réclamations (contre 93 en 2016), dont 80% concernaient des demandes de renseignements sur le fonctionnement de l'équipement ou la gestion des abonnements.

La hausse du vandalisme est notable (31 incidents en 2017 contre 0 en 2016).

Le parking République offre de nombreux services à la clientèle : prêt de parapluies, radio Indigo, application Smartphone, un service autos... De même, un numéro Azur est disponible pour faciliter les relations clients.

Une boutique a été ouverte au sein de ce parc afin de renseigner la clientèle sur l'ensemble des produits et des services proposés aux usagers.

Le parking République propose différents modes de paiements, espèces, CB, Liber't, carte total GR.

IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2017

La fréquentation horaire et abonnés du parking République est en hausse ce qui impacte le chiffre d'affaires.

En répercussion, le résultat est positif pour la première fois depuis 2014 et cela devrait continuer : aucun risque réel n'apparaît pour la collectivité que ce soit en terme d'exploitation du service public de stationnement délégué ou de rentabilité de la délégation de service public.